

CONFERENCE DES EGLISES DU PACIFIQUE
CENTRE DE RECHERCHES DES EGLISES DU PACIFIQUE
B.P. 551, Port-Vila, Vanuatu, Pacifique Sud

Collection " Profils du christianisme dans le Pacifique "

Document de recherche N° 3

Profil B

-

LE CHRISTIANISME EN NOUVELLE-CALEDONIE ET AUX ILES LOYAUTE

Présentation sociologique

Jean Marie KOHLER

Chercheur ORSTOM

--o--

Office de la Recherche Scientifique
et Technique Outre-Mer

Nouméa, 1980

COLLECTION " PROFILS DU CHRISTIANISME DANS LE PACIFIQUE "

1. Christianity in Papua New Guinea. Port-Vila. PCRC. 1980
2. Le Christianisme en Nouvelle-Calédonie et aux Iles Loyauté. Port-Vila. PCRC. 1980
Christianity in New Caledonia and Loyalty Islands.
Port-Vila. PCRC. 1981.

Ces documents sont disponibles auprès du Centre de Recherches des Eglises du Pacifique (B.P. 551, Port-Vila, Vanuatu), au prix de 1 A\$ ou 100 FNH pour l'expédition par bateau, et 2 A\$ ou 200 FNH pour l'expédition par voie aérienne.

En préparation : Profils du christianisme au Vanuatu, à Wallis et Futuna, à Tonga, Samoa, et Fidji.

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
1 - PRESENTATION SOMMAIRE DE LA NOUVELLE-CALEDONIE	2
1.1. - Géographie physique	2
1.2. - Peuplement précolonial	3
1.3. - Evolution de la population depuis la colonisation	3
1.4. - Organisation politique	5
1.5. - Structures économiques	5
1.6. - Aspects culturels	6
2 - HISTORIQUE DES EGLISES	8
2.1. - Les conditions de l'implantation missionnaire	8
2.2. - L'implantation missionnaire et la diffusion du christianisme	9
3 - LES EFFECTIFS ET L'INFRASTRUCTURE DES EGLISES	11
3.1. - Répartition numérique des fidèles	11
3.2. - Composition ethnique des Eglises	12
3.3. - L'évolution démographique des Eglises	13
3.4. - Répartition géographique des fidèles	13
3.5. - Infrastructures, personnel et oeuvres sociales des Eglises	17
4 - LA PRATIQUE DOMINICALE	18
4.1. - Lieux de culte et pratiquants selon l'ethnie, le sexe et l'âge	19
4.2. - Pratique paroissiale et mobilité interparoissiale en milieu catholique	21
4.3. - Evolution de la pratique religieuse en milieu catholique	22
5 - BILAN DE L'ACTION ET AVENIR DES EGLISES	25
5.1. - L'action économique, politique et sociale des Missions.	25
5.2. - Les Eglises face à la société calédonienne moderne	26
6 - ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE	26

Table des illustrations

Table des tableaux

o
o o

Les cartes et figures présentées dans cette étude ont été dessinées par M.P. Lamolère, du Service de Cartographie de l'ORSTOM.

La dactylographie a été assurée par Mlle. H. Gesbert, de l'ORSTOM.

Cette étude prend place dans la collection que le Centre de Recherches de la Conférence des Eglises du Pacifique consacre à la situation du christianisme dans les divers pays du Pacifique, en vue d'une meilleure connaissance réciproque des Eglises de cette région, et pour le développement accéléré d'une collaboration oecuménique océanienne. Pour en assurer la plus large diffusion, le Centre de Recherches en a établi une version anglaise : "Christianity in New Caledonia and Loyalty Islands" (traduction réalisée par le R.P. François-Xavier Zewen, Coordinateur du Centre de Recherches).

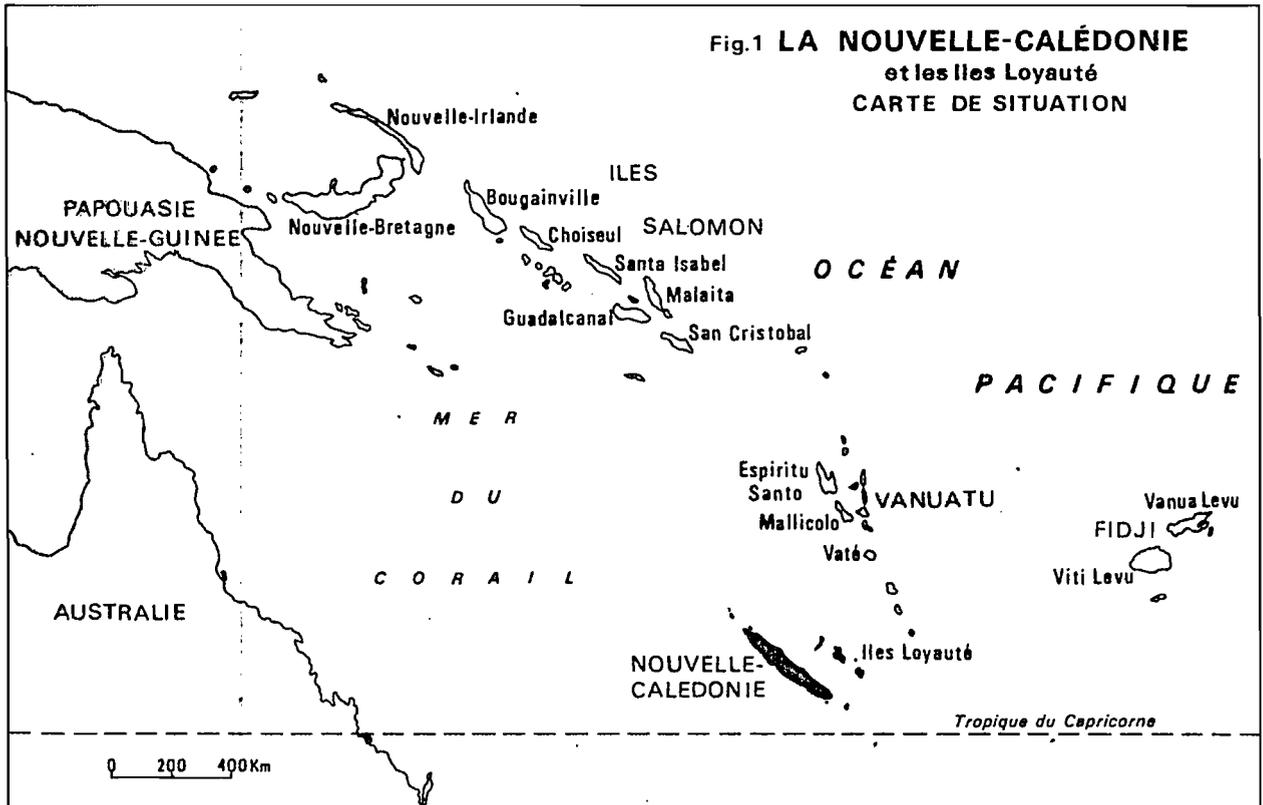
La diffusion de ce texte est faite avec l'approbation des Eglises dont il est traité, mais les analyses présentées n'engagent que leur auteur.

Les faits religieux ne sont analysés, dans cette étude, qu'en tant que phénomènes sociaux, à l'exclusion de toute considération métaphysique, théologique, ou pastorale.

De 1840 à nos jours, le christianisme a joué un rôle prépondérant dans l'évolution culturelle, sociale, politique, voire économique de la Nouvelle-Calédonie. Portées par l'expansion européenne dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, les Missions ont déployé de considérables efforts pour implanter les formes idéologiques, sociales et matérielles de la civilisation occidentale, qui était alors considérée comme l'unique expression possible de la civilisation chrétienne. Elles ont de ce fait été directement impliquées dans l'entreprise de la colonisation, bien que privilégiant leurs objectifs religieux et défendant avec constance les droits et la dignité de la société autochtone. Au demeurant, c'est à la Mission Mariste, désireuse de protéger l'avenir du catholicisme face à l'influence britannique protestante, que la Calédonie doit en grande partie d'être devenue une colonie française. Pour leur part, les Mélanésiens ne se sont pas contentés de subir les entreprises missionnaires ; ils ont activement participé à la christianisation, utilisant largement l'idéologie et les institutions de la religion nouvelle dans le cadre de leurs propres stratégies politiques. Par la suite, c'est surtout grâce à l'action des Missions que la société colonisée a pris conscience de sa situation politique et de son identité culturelle. Et si leur influence auprès de l'Administration et en milieu européen a aujourd'hui beaucoup diminué, les Eglises conservent un crédit important dans la société océanienne, où l'on assiste depuis quelques années à l'émergence progressive de communautés locales majeures, libérées de la tutelle missionnaire. En dépit du déclin de la pratique religieuse, les Eglises demeurent susceptibles d'infléchir l'ensemble de la transformation sociale en cours, et en particulier le processus de la décolonisation. Les partis politiques ne s'y trompent pas : tous recourent volontiers aux représentations religieuses, que ce soit pour justifier l'ordre établi ou pour annoncer le salut par le changement des structures sociales. Par ailleurs le développement récent des Eglises nouvelles semble exprimer les inquiétudes et les aspirations qu'une conjoncture de crise fait naître au sein de la population.

1 - PRESENTATION SOMMAIRE DE LA NOUVELLE-CALEDONIE (1)

Pour bien mesurer l'impact passé et actuel des Eglises chrétiennes en Nouvelle-Calédonie, il est nécessaire de rappeler quel a été et quel est aujourd'hui l'environnement de la christianisation dans ce pays. Comme toute idéologie et toute institution, les doctrines chrétiennes et les Eglises qui les véhiculent sont en effet influencées par leur environnement, alors même qu'elles visent à le transformer ; l'action religieuse, comme toute autre intervention, se réalise en fonction des conditions et déterminations qu'elle rencontre.



1.1. - Géographie physique (2)

Au sud-ouest du Vanuatu (autrefois appelé Nouvelles-Hébrides) et proche du Tropique du Capricorne, la Nouvelle-Calédonie est l'archipel le plus méridional de l'arc mélanésien. Elle est la plus étendue des îles de la Mélanésie, après la Papouasie Nouvelle-Guinée. Longue de 400 km et large de 50 km en moyenne, la Grande Terre couvre près de 17.000 km². Ses dépendances insulaires

(1) Cf. Atlas de la Nouvelle-Calédonie, ORSTOM, à paraître. Cet ouvrage présente, en 53 planches polychromes accompagnées de notices, une synthèse des connaissances physiques, biologiques et humaines relatives à la Nouvelle-Calédonie.

(2) Cf. Géographie de la Nouvelle-Calédonie -1955- par J.P. Faivre, J. Poirier, P. Routhier. Paris, Nouvelles éditions latines, 311 p.

mesurent à peu près 2000 km², les plus importantes étant les Iles Loyauté (Ouvéa, Lifou et Maré), à environ 60.000 milles nautiques à l'est. Tandis que la Grande Terre est principalement montagneuse, avec des massifs de plus de 1500 mètres d'altitude, les Iles Loyauté sont de formation corallienne. Les montagnes sont riches en minerais divers, notamment en nickel, chrome, et manganèse. Le climat, fortement influencé par les alizés et l'environnement marin, est quasiment tempéré ; de juin à septembre, le pays bénéficie d'une saison fraîche, mais la saison chaude, de décembre à mars, rappelle le climat tropical. La pluviosité varie de 1000 mm par an dans les plaines côtières à plus de 4000mm dans les parties les plus élevées de la chaîne. Flore et faune se caractérisent par un endémisme et un archaïsme prononcés ; mais si la première est riche et très diversifiée selon le relief et la nature des sols, la seconde est plutôt pauvre (sans serpents, ni crocodiles, ni grands mammifères).

1.2. - Peuplement précolonial (1)

Dans l'état actuel des connaissances archéologiques, on date de 2000 ans avant J.C. l'arrivée des premiers hommes en Nouvelle-Calédonie, en provenance des Iles Salomon et du Vanuatu probablement. On pense que ces hommes vivaient principalement des ressources de la mer. Mais à partir du premier millénaire, des vagues répétées d'horticulteurs originaires du Vanuatu peuplèrent le pays, formant la souche de la population mélanésienne actuelle. Puis au stock de population ainsi constitué vinrent s'adjoindre par la suite, notamment vers le XVIII^e siècle, des migrants polynésiens (de Wallis et Tonga, en particulier). On évalue à environ 60.000 le nombre des habitants de l'île à l'arrivée des Européens.

1.3. - Evolution de la population depuis la colonisation (2)

Découverte en 1774 par le Capitaine Cook, la Nouvelle-Calédonie n'attira les Européens que tardivement, vers 1840, à la faveur du trafic du bois de santal et du trévang. Les premiers missionnaires chrétiens s'y installèrent en 1843 ; et la France en prit possession dix ans après, avec le projet d'en faire une colonie de peuplement à l'image de l'Australie, en y transférant le bagne. Dans cette perspective, et stimulée par l'expansion de la société occidentale, l'administration française a toujours mis en oeuvre une politique active d'immigration en Nouvelle-Calédonie : tant pour y implanter des citoyens français, que pour mettre à la disposition de ceux-ci (et des comptoirs coloniaux) une main-d'oeuvre d'importation bon marché, pour l'agriculture et pour les mines. Les principales étapes de cette politique ont été les suivantes. De 1864 à 1898, peuplement par le bagne ; autour de 1900, promotion active d'une colonisation agricole libre ; à partir de la fin du siècle dernier et jusqu'à la veille de la seconde guerre mondiale, importation de main-d'oeuvre étrangère sous contrat, d'origine néo-hébridaise, javanaise, tonkinoise, et japonaise ; depuis les années 1945-1950, transfert de main-d'oeuvre originaire de Wallis et Futuna, et de la Polynésie française ; enfin, afflux considérable de population européenne et polynésienne à l'occasion de la dernière flambée de l'activité minière et métallurgique. A l'heure actuelle, les personnes nées hors du Territoire représentent 25 % de la population ; mais cette proportion s'élève à 43 % si on met à part l'ethnie mélanésienne, et elle atteint 58 % dans la population non mélanésienne âgée de 20 ans et plus.

(1) Cf. Peuplement de l'Océanie et de l'Australie -s.d.- par D. Frimigacci. Nouméa, DEC, 66 p. multigr.

(2) Histoire de la Nouvelle-Calédonie ; les temps modernes : 1774-1925 - 1973 - par B. Brou, Nouméa, Société d'Etudes Historiques de la Nouvelle-Calédonie, 321 p.

Espoirs et réalités : la Nouvelle-Calédonie de 1925 à 1945 - 1975 - par B. Brou, Nouméa, Société d'Etudes Historiques de la Nouvelle-Calédonie, 306 p.

Résultats du recensement de la population de la Nouvelle-Calédonie - 1976 - INSEE, FIDES, TI : 183 p. multigr., TII : annexes non paginées, multigr.

Entre 1850 et 1920, la population mélanésienne a diminué de plus de moitié. Parmi les facteurs de ce recul démographique, on peut citer les maladies importées (notamment rougeole et syphilis), l'alcool, la spoliation foncière, la répression armée, et une attitude générale de démission face à l'entreprise coloniale. Aujourd'hui, les Mélanésiens ont seulement retrouvé leur niveau démographique de 1850. Tout en formant le plus important groupe ethnique du Territoire, ils ne représentent que 42 % de la population - après avoir été majoritaires jusque vers 1960. En stoppant l'immigration, l'actuelle récession économique joue en leur faveur, de même que leur natalité (inférieure à celle des Wallisiens, mais très supérieure à celle des Européens).

De 1969 à 1976, période comprenant la dernière flambée de l'activité minière et métallurgique, la progression démographique a surtout favorisé les groupes immigrés : 38 % chez les Européens et assimilés, 54 % chez les Wallisiens et Futuniens, et 90 % chez les Tahitiens et autres Polynésiens - contre 18 % seulement chez les Mélanésiens. Mais, si une fraction notable des Tahitiens se considère comme en migration de travail temporaire et envisage de retourner un jour en Polynésie, de nombreux Wallisiens veulent se fixer plus ou moins définitivement en Nouvelle-Calédonie et, dans cette perspective, ont tendance à se comporter en minorité conquérante (ils sont plus nombreux en Nouvelle-Calédonie que dans leur île d'origine, et ils y font preuve d'un remarquable esprit d'entreprise). Le comportement de la population européenne est plus complexe, plus fluctuant, et plus diversifié. Bien que la communauté blanche se sente forte de sa masse démographique et des positions de domination héritées de la colonisation, elle est très sensible aux menaces que fait peser sur son avenir l'évolution de la conjoncture politique et économique. Si une fraction non négligeable des Européens se déclare prête à défendre à tout prix son patrimoine et ses prérogatives, surtout dans les couches les plus défavorisées de la population et parmi les descendants des anciens colons, d'autres, en nombre croissant, envisagent l'éventualité d'un repli à plus ou moins longue échéance.

Tableau 1 : Composition ethnique de la population de la Nouvelle-Calédonie (1978)

Ethnies	Effectifs	Pourcentages
Mélanésiens	58.400	42,6
Européens et assimilés	51.500	37,6
Wallisiens et Futuniens	10.100	7,4
Tahitiens et autres Polynésiens	6.400	4,7
Autres *	10.600	7,7
Totaux	137.000	100,0

* Dans la catégorie *Autres*, on dénombre 5.000 Indonésiens 2.000 Vietnamiens, et 1.000 Néo-Hébridais.

La répartition géographique de la population traduit de manière significative l'un des principaux déséquilibres dont souffre la Nouvelle-Calédonie. Siège du contrôle politique, de la domination économique, et de la suprématie culturelle, Nouméa et sa périphérie regroupent les trois quarts des Européens du Territoire, mais seulement un cinquième des Mélanésiens (au total, 56 % de la population). Les *Reserves indigènes*, où furent autrefois *cantonnés* les Mélanésiens, représentent 20 % de la superficie du Territoire et regroupent 33 % de la population totale (plus de la moitié de la population rurale).

1.4. - Organisation politique

Après avoir été une Colonie, la Nouvelle-Calédonie constitue depuis 1958 un Territoire d'Outre-Mer de la République française ; ses habitants sont citoyens français. Alors que l'Etat se réserve la compétence en matière d'unité et de sécurité du Territoire, de défense, de relations extérieures, de monnaie, d'économie minière, de justice, et d'enseignement secondaire et supérieur, les autorités locales du Territoire sont compétentes pour le reste. L'Assemblée Territoriale, élue au suffrage universel, jouit des prérogatives d'un Parlement pour toutes les affaires de compétence territoriale. C'est elle qui désigne l'exécutif local, le Conseil de gouvernement. Un Haut-Commissaire nommé par la Métropole cumule les prérogatives de Représentant de l'Etat, Chef de l'Administration Territoriale, et Président du Conseil de Gouvernement (mais ne participant pas aux votes).

Au cours des dernières années, la vie politique du Territoire a été dominée par les difficultés nées de la récession économique et par la cristallisation, dans une fraction notable de la population mélanésienne, de la revendication d'indépendance. La Majorité Nationale milite pour le maintien de la Nouvelle-Calédonie dans l'ensemble français, et propose un schéma de développement de type occidental, favorable aux intérêts établis : elle estime que la relance économique constitue un préalable à la solution de l'ensemble des problèmes du Territoire, et prône la restauration de la confiance des populations et des investisseurs par la conservation et l'aménagement des structures existantes. A l'opposé, le Front des Partis Indépendantistes revendique l'indépendance politique, économique, et culturelle du peuple *kanak*, considéré comme le seul peuple *légitime* de la Nouvelle-Calédonie : il réclame la restitution des terres spoliées par la colonisation, et entend promouvoir une société égalitaire, dégagée des rapports de domination qui caractérisent le système capitaliste. Du côté de l'Etat français, enfin, les options d'avenir sont sans doute déterminées par des considérations géopolitiques et économiques en même temps que par l'évolution de la situation intérieure du Territoire ; mais, par la voix du Président de la République, la Métropole s'est engagée à respecter, quelle qu'elle soit, la volonté de la majorité des habitants du Territoire (telle qu'elle s'exprime à travers les élections).

Lors des élections organisées en 1979 pour le renouvellement de l'Assemblée Territoriale, le Front Indépendantiste a eu la faveur de près de 80 % de l'électorat mélanésien ; mais au total, il n'a recueilli que 35 % des suffrages, et n'a obtenu que 39 % des sièges à pourvoir. L'exécutif local reste donc contrôlé par les partis conservateurs. En fait, la lutte entre la majorité nationale et les forces *nationalistes* est arbitrée par les immigrants polynésiens (Wallisiens, Futuniens, et Tahitiens) : inquiets de la précarité de leur situation, ceux-ci demeurent pour le moment les alliés des conservateurs.

Bien que, pour des raisons politiques, les relations entre les communautés ethniques puissent être très tendues parfois, les heurts sont rares et limités. Certaines tendances politiques s'appuient sur cette observation pour postuler l'existence d'une société pluri-ethnique et fraternelle, qui ne serait troublée que par des perturbations périphériques, voire commandées de l'extérieur ; mais les tendances opposées estiment qu'il ne s'agit là que d'une illusion, leurre au service de l'ordre établi, ou une utopie aussi dangereuse que généreuse en apparence.

1.5. - Structures économiques (1)

La Nouvelle-Calédonie recèle 40 % des réserves mondiales connues de minerais oxydés de nickel : c'est ce qui fait à la fois sa chance et son malheur. La vie économique est dominée par les activités minières et métallurgiques, qui placent

(1) Cf. Un plan de développement économique et social à long terme pour la Nouvelle-Calédonie ; le projet de la France en Nouvelle-Calédonie -1978- Nouméa, Administration du Territoire de la Nouvelle-Calédonie, 313 p. multigr.

le pays sous la dépendance des fluctuations des marchés mondiaux et des groupes de pression financiers, et l'empêchent de se doter d'un système de production autonome et stable. A lui seul, le nickel représente, en valeur, 98 % des exportations du Territoire - par ailleurs, on note des exportations de troca, de café, et de coprah. Dans l'ensemble, l'industrie contribue pour 48 % à la formation du PNB (produit national brut), les services et l'administration pour une part à peine moindre, et l'agriculture pour moins de 4 %. Ce secteur d'activité occupe pourtant près du tiers des personnes actives. Mais, sur dix cultivateurs, neuf appartiennent à l'ethnie mélanésienne. Au total, près des deux tiers des Mélanésiens vivent de l'agriculture, en quasi auto-subsistance - ce qui indique clairement leur marginalité dans le système économique. Parmi l'ensemble des employeurs du Territoire, 1 % seulement sont mélanésiens (contre 86 % européens).

Le coût élevé de la main-d'oeuvre, l'étroitesse du marché intérieur et l'éloignement des marchés extérieurs, l'instabilité des prix des produits tropicaux, les aléas climatiques, et la proximité de deux grands producteurs compétitifs (Australie et Nouvelle-Zélande), sont autant de facteurs qui ont toujours handicapé le développement de l'agriculture calédonienne. Celle-ci reste considérée comme un secteur de refuge permettant d'assurer la subsistance, mais non comme un secteur productif rentable, justifiant des investissements importants.

Le plan de développement à long terme lancé en 1979 prévoit une réforme foncière qui vise à intégrer les Mélanésiens dans l'économie moderne, en même temps qu'à réparer partiellement les préjudices subis par eux du fait des spoliations foncières coloniales. D'après les données présentées dans ce plan, les réserves indigènes ne couvrent que de 374 000 hectares pour 40 000 Mélanésiens vivant de l'agriculture, contre 432 000 hectares pour environ 1 000 actifs européens (en fait, 574 000 hectares en incluant les locations domaniales). Si on ne prend en considération que la Grande Terre, les superficies attribuées aux Mélanésiens représentent moins de 10 % du total des superficies, et comprennent surtout les sols les moins bons pour l'agriculture. Toutefois, il faut noter que la revendication foncière des Mélanésiens revêt souvent un caractère plus politique qu'économique.

Le commerce extérieur de la Nouvelle-Calédonie se caractérise par son niveau élevé, par sa forte dépendance à l'égard de l'Europe (particulièrement de la France), et par le faible volume des échanges avec les autres îles du Pacifique. En 1979, les importations et les exportations se sont presque équilibrées, proches de 28 milliards CFP. Plus de la moitié de ces échanges ont été réalisés avec l'Europe.

Avec un produit intérieur brut par habitant supérieur à celui de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie, la Nouvelle-Calédonie est en ce moment le pays le plus riche du Pacifique ; mais cette donnée masque des disparités considérables, notamment selon les ethnies. D'autre part, malgré sa richesse, la Nouvelle-Calédonie est, depuis la récession de l'économie minière, très dépendante de l'aide de la Métropole : en 1980, l'Etat français apporte au Territoire une aide directe et indirecte dépassant 20 milliards CFP (ce qui représente près de 150.000 CFP par habitant, et correspond aux deux tiers du budget territorial).

1.6. - Aspects culturels

La société mélanésienne précoloniale formait un ensemble culturel réel, bien que très diversifié au plan de l'organisation sociale et de la linguistique. A part la technologie de la pierre polie, elle possédait une remarquable maîtrise de l'eau et des sols (comme en témoigne ce qui subsiste des anciennes taradières irriguées). Son habitat était dispersé ; et son organisation sociale était à fondement clanique, donnant lieu, par le jeu des alliances politiques, à des confédérations de clans.

Certaines chefferies, sans doute influencées par le modèle polynésien, avaient connu un développement très important - surtout dans les Iles Loyauté, à l'Ile des Pins, et sur la Côte Est. *Grand fils et frère*, le chef incarnait la puissance et l'honneur du clan ; mais une subtile équilibration des pouvoirs devait assurer le consensus social. A travers les échanges de femmes et les guerres, les alliances et les inimitiés jouaient un rôle structural fondamental dans cette société. On a inventorié environ 35 unités linguistiques et culturelles.

La colonisation a profondément déstructuré la société mélanésienne traditionnelle, sans toutefois réussir à détrôner ses modèles culturels anciens, ni à intégrer les Mélanésiens dans le cadre de la société calédonienne. Un refus larvé, mais fondamental et permanent, a succédé aux rébellions qui se sont avérées sans lendemain ; et on aurait tort de considérer comme relevant d'un accord profond, des comportements qui furent ou sont seulement commandés par la recherche d'avantages particuliers dans une conjoncture donnée. En fait, la société calédonienne n'est pas parvenue à former un ensemble cohérent et original : aujourd'hui encore, elle reste à la recherche de son identité, et les intérêts apparemment divergents des groupes ethniques qui la composent ne facilitent pas cette recherche. Les diverses cultures représentées sur le Territoire se côtoient, mais ne se pénètrent guère réciproquement. Et les métissages, assez nombreux, conduisent généralement à la domination ou à l'assimilation de l'une des parties par l'autre, l'avantage étant à la partie européenne ou européanisée, plutôt qu'à une réelle rencontre et à un véritable partage des cultures.

L'enseignement du français comme langue de communication, et plus généralement l'extension d'une instruction de type occidental, ont joué un rôle considérable pour réduire les effets de l'hétérogénéité culturelle de la société calédonienne. Les neuf dixièmes de la population sait lire et écrire ; les illettrés sont seulement 3 % chez les Européens, 14 % chez les Mélanésiens, et 28 % chez les Wallisiens (encore que certains Océaniens considérés comme illettrés sachent lire et écrire en langue vernaculaire). Mais les diplômes, qui donnent accès au pouvoir économique et politique, ne se répartissent pas de manière égale dans les divers groupes ethniques : alors que 25 % des Européens sont titulaires d'un diplôme d'études secondaires ou supérieures, ce pourcentage est de 4 et 3 % respectivement chez les Mélanésiens et les Wallisiens ; 87 % des titulaires d'un tel diplôme sont européens.

Si l'urbanisation effective des Mélanésiens est à peine amorcée, il n'en reste pas moins que la population mélanésienne subit dans son ensemble les influences générales du processus d'urbanisation qui, en Nouvelle-Calédonie, se conforment aux modèles métropolitains. A Nouméa même, les normes de la civilisation occidentale s'affichent sans partage, et les prérogatives de la population blanche n'y sont guère encore contestées. Aussi, beaucoup de Mélanésiens vivant à Nouméa éprouvent-ils des difficultés à s'adapter à la ville, à son environnement physique, artificiel et anonyme, à son environnement humain, qu'ils perçoivent comme étranger, et à l'environnement culturel, constellé de valeurs hétéroclites et contradictoires.

Comme tous les pays insulaires, enfin, la Nouvelle-Calédonie souffre de la faiblesse de son volume démographique et de son isolement. Ce dernier caractère se trouve encore accentué, dans cette région à dominante anglophone, par les relations privilégiées et parfois exclusives que cette ancienne colonie - autrefois appelée la France Australe - entretient avec sa lointaine métropole. Certes, les moyens modernes d'information et de communication portent remède à l'isolement, mais il reste encore beaucoup à faire dans ce domaine - particulièrement au bénéfice des couches les plus défavorisées de la population. On notera que la participation de la Nouvelle-Calédonie au Festival des Arts Océaniens contribue à l'ouverture du Territoire sur le reste du Pacifique, et que les Eglises jouent un rôle important dans le même sens.

2 - HISTORIQUE DES EGLISES (1)

Le panorama religieux de la Nouvelle-Calédonie correspond à une superposition de strates humaines, dont l'analyse relève d'abord de l'histoire politique et économique du Territoire. En premier touchée par l'action missionnaire, et le plus profondément, la population mélanésienne conserve jusqu'à présent les empreintes les plus nettes de la christianisation (mis à part les Wallisiens, immigrés récents). Les divers flux de population blanche, déterminés par une succession chaotique de projets de peuplement, pénal et libre, de colonisation agricole, et de développement minier, ont à leur tour imprimé leur marque aux structures et aux représentations religieuses - notamment à travers les nombreux conflits qu'ils suscitèrent. Enfin, l'évolution religieuse de la Nouvelle-Calédonie a été influencée par la mise en place, périodiquement renouvelée et renforcée, d'un système d'exploitation de main-d'oeuvre importée d'Asie et de Polynésie ; et plus récemment par la politisation, à des fins électorales, d'une fraction importante de cette masse d'immigrés (pour faire contrepoids à la mobilisation politique du milieu mélanésien). La dernière flambée de l'activité minière et métallurgique, enfin, a été particulièrement lourde de conséquences pour les Eglises : en bouleversant les rapports démographiques anciens et les rapports de force qu'ils impliquaient, mais surtout en accélérant les processus de déchristianisation - par la déstabilisation des communautés traditionnelles et les progrès de la société de consommation. Quant à l'évolution politique actuelle, elle met profondément en cause les Eglises en raison de leur passé colonial.

2.1. - Les conditions de l'implantation missionnaire

La diffusion du christianisme en Nouvelle-Calédonie a revêtu bien des aspects ambigus. C'est en tant que religion des Blancs, non en raison de son message spécifique, qu'il s'est d'abord imposé au monde mélanésien. Les autochtones ont attribué au Dieu des Blancs la richesse et la puissance qu'ils observaient chez ces derniers, et ils ont pensé que l'adhésion à la nouvelle religion allait leur assurer les avantages divers qu'ils convoitaient. En plus de l'intérêt matériel qu'elle présentait, la conversion au christianisme leur apparaissait encore comme une possibilité de renouveler leurs stratégies sociales, de se constituer un cadre mythique élargi et modernisé, et de se doter d'un moyen efficace de communication avec l'étranger. L'engouement des néophytes protestants pour l'alphabétisation témoignait d'abord de leur désir d'accéder aux connaissances des Européens et aux pouvoirs qui s'y trouvaient associés. On comprend ainsi pourquoi les évangélistes polynésiens oeuvrant à l'Ile des Pins ne suscitèrent plus guère d'intérêt à partir du moment où ils furent soupçonnés de ne pas annoncer le véritable Dieu des Blancs ; et pourquoi les tentatives missionnaires initiales des Catholiques, menées dans le dénuement, furent des échecs. Les Missions optèrent donc pour le prestige de stations importantes, distributrices du savoir et des richesses convoités. De leur côté, certains chefs mélanésiens comprirent vite le parti qu'ils pouvaient tirer du christianisme.

Les difficultés surgirent lorsque, sur la Grande Terre, les Mélanésiens réalisèrent que les missionnaires catholiques étaient l'avant-garde d'une colonisation aux visées plus concrètes. Les attaques contre les Missions, durant les quinze premières années de la christianisation, accablèrent alors celles-ci à recourir à la protection militaire, provoquant la répression tout en la réprouvant. Dès lors est-ce souvent réduites par les armes que les tribus païennes se sont livrées au christianisme, pour se tirer de l'impasse d'une impossible révolte et utiliser les missionnaires comme des médiateurs face au pouvoir colonial. Agents efficaces de diffusion des valeurs et des modèles occidentaux, les Missions ont toutefois résolument

(1) Les analyses qui suivent (rubriques 2 à 5) sont, pour l'essentiel, extraites de la notice qui accompagne la carte des religions dans l'Atlas de la Nouvelle-Calédonie, ORSTOM, à paraître (Planche 27, J.M. Kohler).

défendu l'ethnie mélanésienne contre les abus de la colonisation. Et contrairement à une conception répandue, les Mélanésiens ont réussi à préserver une part importante de leur univers symbolique et de leurs structures sociales - les croyances païennes sont dans une large mesure restées sous-jacentes à la foi chrétienne.

Inspirées par leurs idéologies respectives, l'Eglise Catholique et la Mission Protestante ont procédé de manière différente. La première a très vite implanté un grand nombre de stations conçues et équipées pour faire oeuvre de civilisation en même temps que de christianisation. Regroupées autour ou à proximité de la Mission, soustraites aux influences extérieures, et gouvernées par la seule religion et ses prêtres, les premières communautés de néophytes tendaient à reproduire, toutes proportions gardées, l'idéal des Réductions jésuites du Paraguay. On entendait substituer à la société traditionnelle une société nouvelle, de type théocratique, et participant du modèle technologique et social comme de la tradition chrétienne de l'Occident. Les Protestants ont commencé plus modestement, par l'"évangélisation des Océaniens par des Océaniens", grâce aux *teachers* polynésiens surtout chargés de répandre la Bible (et l'alphabétisation qui y donne accès). L'objectif n'était pas de prendre intégralement en charge la société mélanésienne, mais de la conduire à évoluer d'elle-même à partir des réalités existantes. L'essor du protestantisme sur la Grande Terre revêtit de ce fait des formes quasiment messianiques, et put emprunter les réseaux traditionnels. Romaine et française, l'Eglise Catholique a agi en puissance centralisatrice et intégrationniste, produisant des sujets soumis et des collectivités disciplinées. L'Eglise Protestante, initialement d'inspiration britannique et congrégationaliste, s'est plutôt montrée libérale et pragmatique, cherchant à promouvoir des communautés majeures et autonomes.

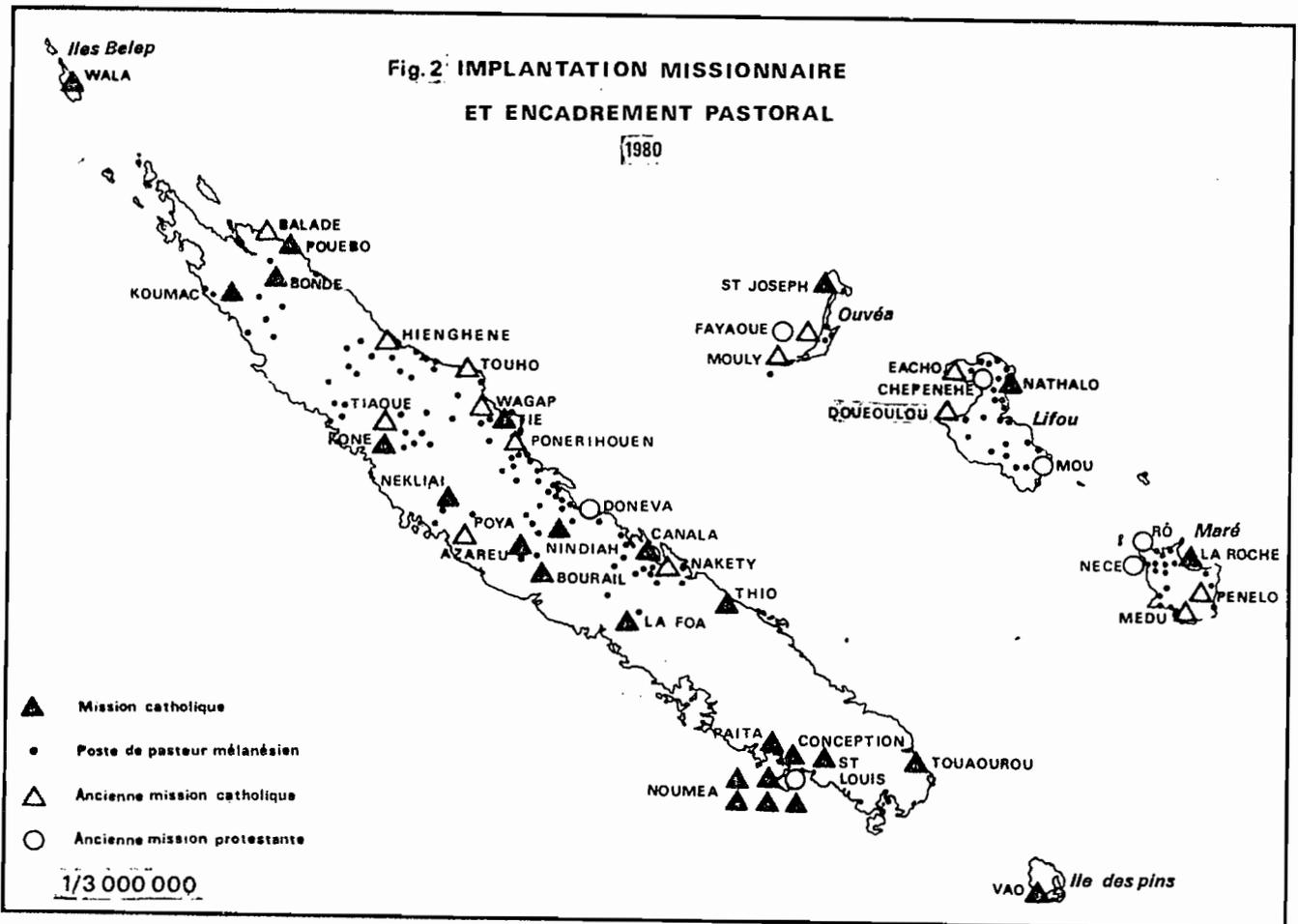
Enfin, on notera que le christianisme en Nouvelle-Calédonie a été marqué par les nécessités de sa lutte contre l'anticléricalisme militant que l'administration coloniale a hérité de la France républicaine. Ailleurs, dans le Pacifique, les Eglises ont le plus souvent bénéficié d'une aide efficace et constante des autorités civiles.

2.2. - L'implantation missionnaire et la diffusion du christianisme

La première tentative de christianisation fut le fait des Protestants. Le 14 Mai 1840, le Rév. Heath, de la London Missionary Society (LMS), plaça deux évangélistes samoans, Noa et Taniela, à l'Ile des Pins (Gadji). L'année suivante, des évangélistes furent déposés sur la Grande Terre, à Touaourou. Les Loyauté furent touchées à leur tour : Maré (Nécé) en 1841, et Lifou (Mou) en 1842. Les Catholiques de leur côté, conduits par Mgr. Douarre, de la Société de Marie, débarquèrent à Balade le 21 décembre 1843. La mission catholique de Pouébo fut fondée en 1847. Seule, pourtant, l'oeuvre protestante entreprise aux Loyauté connut un succès immédiat. A l'Ile des Pins, les évangélistes furent massacrés en 1842 ; ceux de Touaourou furent contraints au repli. Quant aux Catholiques, ils ont été sauvés de justesse par la frégate La Brillante en 1847, après l'assassinat d'un missionnaire, le Fr. Marmoitton. La première implantation catholique réussie fut celle de Vao, à l'Ile des Pins, en 1848 ; et ce n'est qu'en 1851 que les Maristes reprirent pied dans le nord-est. Aux Loyauté, la LMS fut un moment concurrencée par la Melanesian Mission, en 1852. Mais elle consolida ses positions en installant deux missionnaires européens, les Rév. Jones et Creagh, à Maré (Nécé) en 1854.

La prise de possession de la Nouvelle-Calédonie par la France, favorisée par la Mission Catholique, explique dans une large mesure l'essor rapide du catholicisme sur la Grande Terre, ainsi que sa percée ultérieure aux Loyauté. La souveraineté française constituait une garantie de monopole et de stabilité face au risque protestant qui se profilait derrière le pavillon britannique, elle assurait aux stations missionnaires une protection militaire contre les populations hostiles,

et une assistance matérielle non négligeable. Pour sa part, l'Administration avait tout intérêt à soutenir la Mission, qui oeuvrait pour l'ordre français en même temps que pour la conversion religieuse. Aux Iles Loyauté, où la souveraineté française ne s'est pas imposée avant 1864, les Protestants ont eu le temps de prendre l'avantage sur les Catholiques - au moins à Lifou et à Maré, où la christianisation fut achevée dès 1860. Mais à Maré, la concurrence entre les deux Confessions occasionna à partir de 1866 des affrontements sanglants, qui aboutirent au remplacement des missionnaires de la LMS par des missionnaires français de la Société des Missions Evangéliques de Paris. Vers la même époque, les tracasseries du Gouverneur Guillain contraignirent l'Eglise Catholique à se replier sur les positions acquises, et cette tendance se renforça à la suite de la rébellion de 1878. De 1853 à 1894, les Catholiques ont créé une vingtaine de stations missionnaires, dont près de la moitié au cours des dix premières années. Les Protestants disposaient dans le même temps de cinq stations, toutes implantées aux Loyauté.



Le monopole religieux de l'Eglise Catholique sur la Grande Terre prit fin avec le Gouverneur Feillet, et on assista à partir de 1895 à une rapide diffusion du protestantisme sur les deux côtes. Elle fut l'oeuvre des *natas*, évangélistes et pasteurs loyaltiens, surtout maréens, qui reçurent les mêmes droits que les missionnaires catholiques. Cette mesure devait permettre au Gouverneur de combattre l'influence catholique, réputée hostile à sa politique de colonisation blanche. Mais l'action menée par les pasteurs loyaltiens en faveur de la promotion mélanésienne suscita très vite l'hostilité des colons européens, et par contrecoup celle de l'Administration. Pour secourir les Protestants en difficulté, la Mission de Paris envoya en 1903 le Pasteur Leenhardt. Celui-ci entreprit la première étude en profondeur de la société canaque, fonda l'école pastorale de Do Néva, organisa l'évangélisation suivant les réseaux traditionnels, coordonna les efforts des pasteurs indigènes, traduisit divers textes bibliques en houaïlou, et veilla à la scolarisation. Sans relâche, il devait défendre la dignité et les droits de la société canaque. Il intervint en 1917 pour éviter l'extension de la rébellion et la répression qu'elle

aurait entraînée. De 1900 à 1920, tandis que la Mission Catholique avait perdu de son élan, l'Eglise Protestante manifestait un dynamisme puissant, qui contribua beaucoup au relèvement du peuple canaque. La christianisation du pays fut à peu près achevée entre 1920 et 1930.

Pour les Catholiques comme pour les Protestants, la christianisation du monde mélanésien a toujours représenté une priorité absolue, et l'action auprès des autres ethnies une sorte d'assistance spirituelle, d'importance secondaire. Nouméa et les autres centres habités par des Européens furent desservis, entre 1862 et 1900, par un *clergé colonial* rémunéré par l'Administration. L'institution pénitentiaire avait sa propre aumônerie catholique et protestante. Hors de Nouméa, le *clergé colonial* desservait aussi les communautés mélanésiennes proches des centres, de même que les missionnaires ordinaires assistaient les colons isolés. Mais la main-d'oeuvre immigrée dût longtemps attendre ses propres pasteurs. Une clause dans le contrat d'engagement des Tonkinois stipulait simplement qu'"ils ne seront pas forcés de travailler le dimanche et seront libres d'aller à la messe" (1895), et le prêtre affecté plus tard à leur service dût quitter la Colonie, à la suite de troubles dont il fut rendu responsable (1926) ; c'est seulement depuis 1954 que les Viêtnameis disposent à nouveau d'un prêtre pour animer leur communauté. En 1940, l'assistance spirituelle des Javanais a été confiée à un missionnaire formé pour cette tâche ; mais il n'eut pas de successeur. Et à partir de 1951, la communauté wallisienne fut desservie par un prêtre de cette ethnie.

L'une des caractéristiques les plus intéressantes de l'évolution actuelle du christianisme calédonien est son ouverture progressive sur son environnement océanien. Pour l'Eglise Catholique, le lieu privilégié des échanges régionaux est la Conférence Episcopale du Pacifique (CEPAC), tandis que pour l'Eglise Protestante c'est la Conférence des Eglises du Pacifique (PCC). Les institutions de formation théologique et pastorale implantées à Suva, où les deux Eglises envoient leurs futurs dirigeants, représentent également un carrefour d'idées et d'influences de plus en plus important pour les Eglises de Nouvelle-Calédonie.

3 - LES EFFECTIFS ET L'INFRASTRUCTURE DES EGLISES (1)

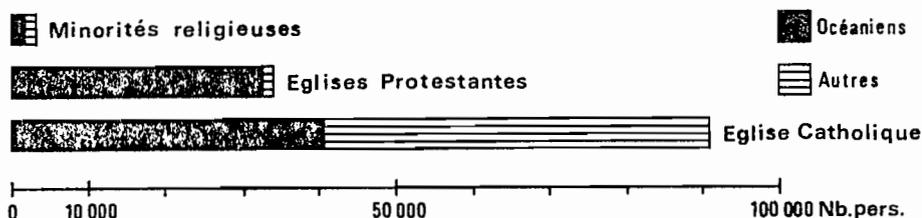
3.1. - Répartition numérique des fidèles

Les Eglises ou communautés religieuses officiellement représentées en Nouvelle-Calédonie sont au nombre de neuf. L'Eglise Catholique se place largement en tête, avec 67 % de la population totale. Les Eglises protestantes regroupent près de 25 % de la population. Elles sont divisées en Eglise Evangélique en Nouvelle-Calédonie et aux Iles Loyauté, dite Eglise Autonome (16 %), Eglise Evangélique Libre (6 %), parfois dite "de Charlemagne" (du nom de son fondateur), et Eglise Evangélique Tahitienne (2 %). La communauté d'obédience islamique constitue le troisième groupe religieux ; on peut évaluer ses membres à 3 % de la population. Suivent diverses autres minorités religieuses qui, ensemble, touchent un peu plus de 2 % de la population. Par ordre décroissant, ce sont les Assemblées de Dieu ou Eglise Pentecôtiste, la Mission des Adventistes du 7ème Jour, les Témoins de Jéhovah, l'Assemblée Spirituelle Nationale des Baha'is, l'Eglise de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours ou Eglise Mormone, l'Eglise Réorganisée de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours ou Eglise Sanito. Aucune de ces communautés ne représente plus de 0,5 % de la population. On rencontre enfin quelques fidèles d'autres Confessions, mais ils sont trop peu nombreux et trop peu organisés pour qu'il en soit traité ici. Une mention particulière doit être faite des communautés mélanésiennes demeurées fidèles à leurs croyances traditionnelles (0,14 % de la population).

(1) Données détaillées dans J.M. Kohler, 1979 (cf. bibliographie).

Les personnes qui se déclarent dépourvues de toute appartenance religieuse ne se rencontrent guère que dans le milieu européen (au sens large), et forment une fraction restreinte de la population - peut-être voisine de 2 %.

Fig.3 EFFECTIFS DES EGLISES CHRETIENNES



3.2. - Composition ethnique des Eglises

Chaque ethnie a sa propre manière de vivre la religion, ou de s'en désintéresser. De ce fait, l'appartenance ethnique agit comme un facteur de différenciation religieuse, détermine des clivages majeurs à l'intérieur de certaines Eglises, et oriente leur évolution (aussi bien dans le domaine idéologique que sur le plan social).

Tableau 2 : Distribution de la population selon l'appartenance religieuse et ethnique (1978).

	O C E A N I E N S				EUROPEENS	ASIATIQUES		AUTRES	TOTAUX
	Mélan. cal.	Mélan. hébr.	Wallis.	Tahit.		Indon.	Vietn.		
Catholiques	28 500	150	10 000	2 100	46 700	300	1 800	1 450	91 000)
Protestants	28 900	400	-	3 200	1 000	100	-	400	34 000) *
Musulmans	-	-	-	-	100	4 000	-	150	4 250)
A. de Dieu	200	100	10	60	120	130	15	45	680)
Adventistes	80	150	5	125	130	-	-	160	650)
T. de Jéhovah	50	5	20	80	380	20	40	25	620)
Mormons	25	-	5	375	100	-	10	15	530) **
Baha'is	235	-	60	-	15	-	-	10	320)
Sanitos	-	-	-	225	25	10	-	-	260)
Divers	410	295	-	235	2 930	540	135	145	4 690)
Totaux	58 400	1 100	10 100	6 400	51 500	5 100	2 000	2 400	137 000

* Chiffres arrondis à 50 et multiples. ** Chiffres arrondis à 5 et multiples. La catégorie *Divers* comprend 185 païens (religion ancestrale).

Les Mélanésiens protestants se répartissent entre l'Eglise Autonome et l'Eglise Libre, respectivement 20.350 et 8.500 - soit 70 et 30 %.

L'Eglise Catholique présente l'éventail le plus diversifié, mais les Européens y sont majoritaires. Les Eglises protestantes sont océaniques à 95 %, avec 85 % de Mélanésiens. La communauté islamique présente l'homogénéité la plus remarquable : 94 % de ses membres sont d'origine indonésienne. Parmi les Confessions minoritaires, certaines se caractérisent par des prédominances ethniques marquées : les Tahitiens l'emportent dans les Eglises Mormone et Sanito, les Mélanésiens chez les Baha'is, les Européens chez les Témoins de Jéhovah.

3.3. - L'évolution démographique des Eglises

La répartition entre Catholiques et Protestants n'a guère changé en milieu mélanésien et européen depuis une cinquantaine d'années. Mais les migrations de travail ont entraîné des variations de cette répartition au niveau de l'ensemble de la population. Ainsi, l'Eglise Catholique a largement bénéficié de l'apport wallisien, ainsi que du flux européen provoqué par la dernière flambée de l'activité minière et métallurgique - seuls les Tahitiens et le groupe très réduit des Hébridais présentaient une majorité protestante. A l'heure actuelle, la croissance des Eglises catholique et protestante, comme celle de la communauté islamique, ne résulte que de l'accroissement naturel de la population. Au contraire, le développement des Eglises minoritaires, considérable depuis une dizaine d'années, se poursuit à un rythme plus soutenu. Tandis que celles qui se sont constituées dans le cadre des migrations de travail ne progressent guère (Eglises Mormone et Sanito), d'autres pratiquent un prosélytisme actif et efficace (Assemblées de Dieu, Témoins de Jéhovah, Baha'is) ; quant à l'Eglise Adventiste, qui a vu ses effectifs gonfler à la faveur des migrations, elle tente de compenser par un effort missionnaire le tarissement de ces flux.

Dans l'ensemble, le milieu urbain apparaît plus favorable que le milieu rural au progrès des mouvements religieux nouveaux : d'une part parce que les contraintes sociales traditionnelles y sont beaucoup plus lâches, d'autre part en raison des contradictions et de la difficulté de vivre que sécrète l'univers urbain et industriel, notamment en période de crise. Si les manques des grandes Eglises et le désir d'une vie religieuse et morale plus exigeante, dans un cadre communautaire plus chaleureux et plus secourable, sont généralement avancés comme les seuls motifs de la conversion aux Eglises minoritaires, on ne saurait cependant ignorer l'influence fréquente de déterminations plus concrètes. Parmi celles-ci on notera en particulier l'intérêt que peut présenter la position de novateur religieux, surtout pour des éléments sociaux marginaux. Au reste, cette position est individuellement et socialement d'autant plus valorisante qu'elle comprend souvent un aspect de promotion économique (la volonté de réussite se trouvant stimulée par l'aide morale et parfois matérielle accordée par l'Eglise, en dehors du cadre contraignant des solidarités traditionnelles).

3.4. - Répartition géographique des fidèles

Les Catholiques sont majoritaires, de 80 à 95 %, dans les localités urbaines, les centres administratifs, et les villages miniers, tous à forte proportion d'immigrés. Il en est de même dans les régions rurales où prédomine une population blanche, en particulier sur la côte ouest de la Grande Terre. Le catholicisme l'emporte aussi dans les régions où il a réussi à s'implanter avant l'arrivée du protestantisme : Iles Bélep et Ile des Pins, sud et nord-est de la Grande Terre. Dans les régions qui ont fait l'enjeu d'une forte concurrence entre les confessions chrétiennes rivales, les Eglises se partagent les fidèles. Fortement représentées dans l'Est, de Poindimié à Canala, les Eglises protestantes regroupent jusqu'à la moitié de la population ; dans la commune de Houaïlou au nord-ouest, dans les communes de Koné, Kaala-Gomen, et Koumac, leur proportion varie de 35 à 50 %. Mais c'est aux Iles Loyauté que l'implantation protestante est la plus considérable. Christianisées par



Fig.4 REPARTITION DES CATHOLIQUES SELON L'ETHNIE

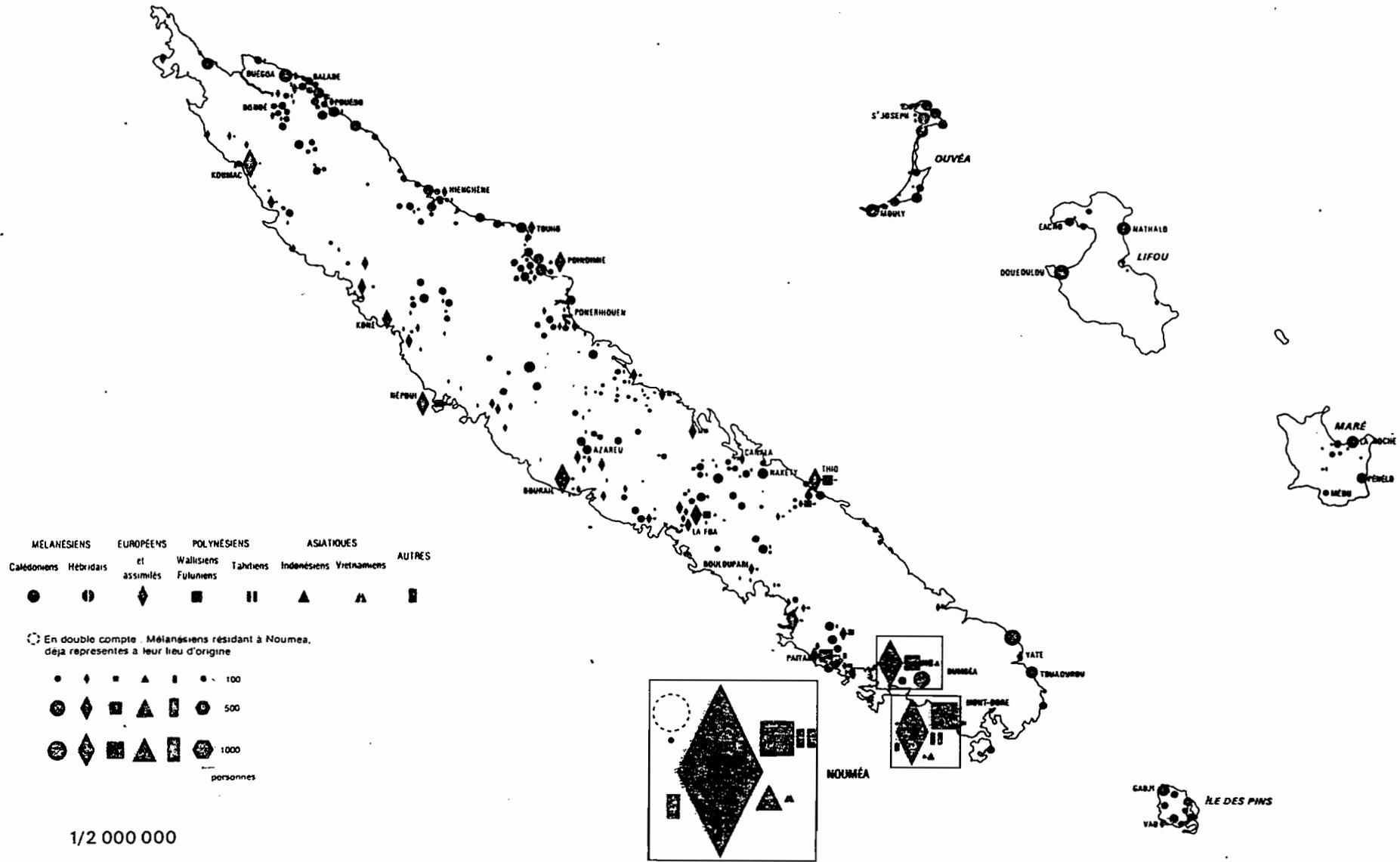
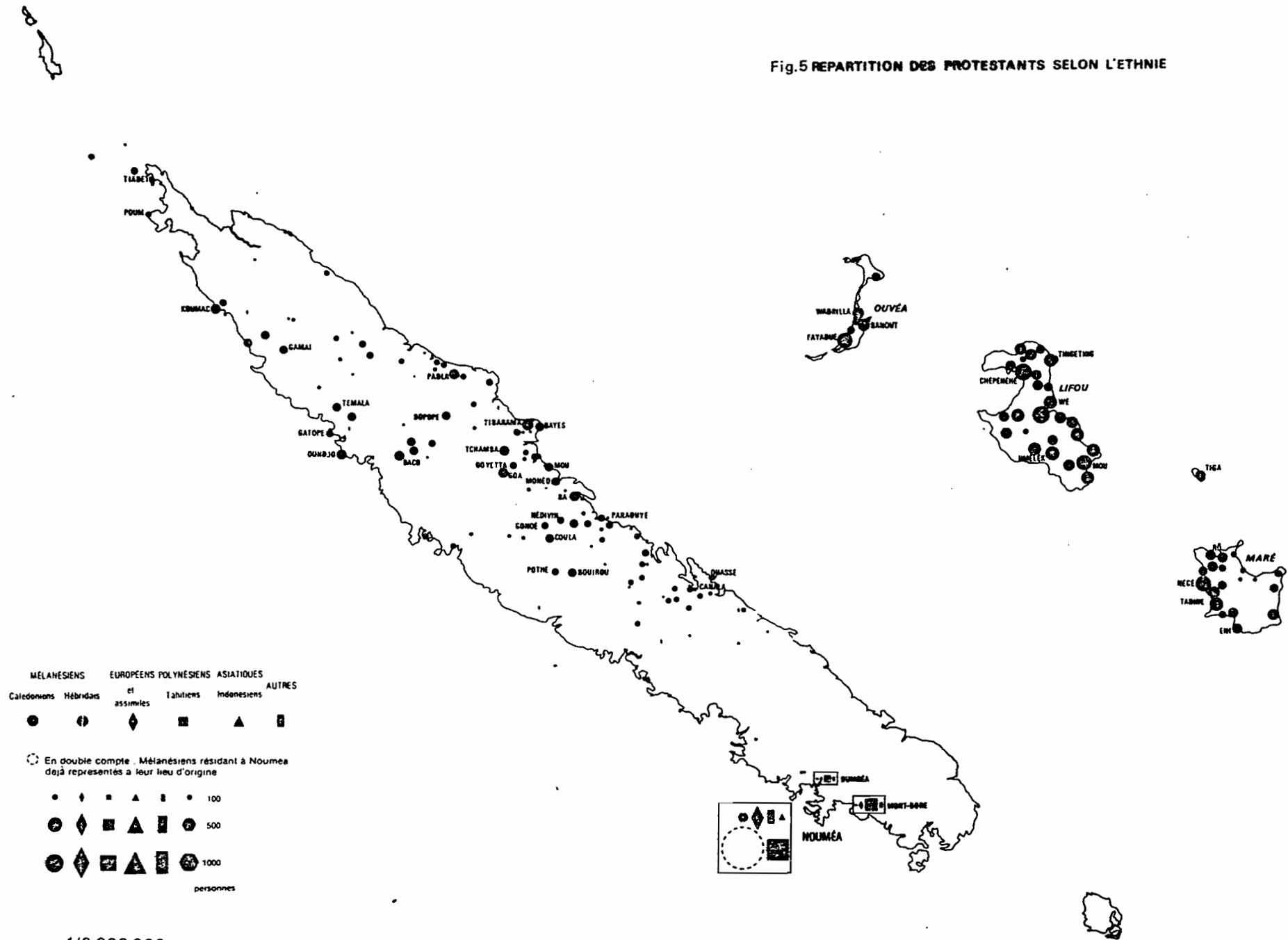
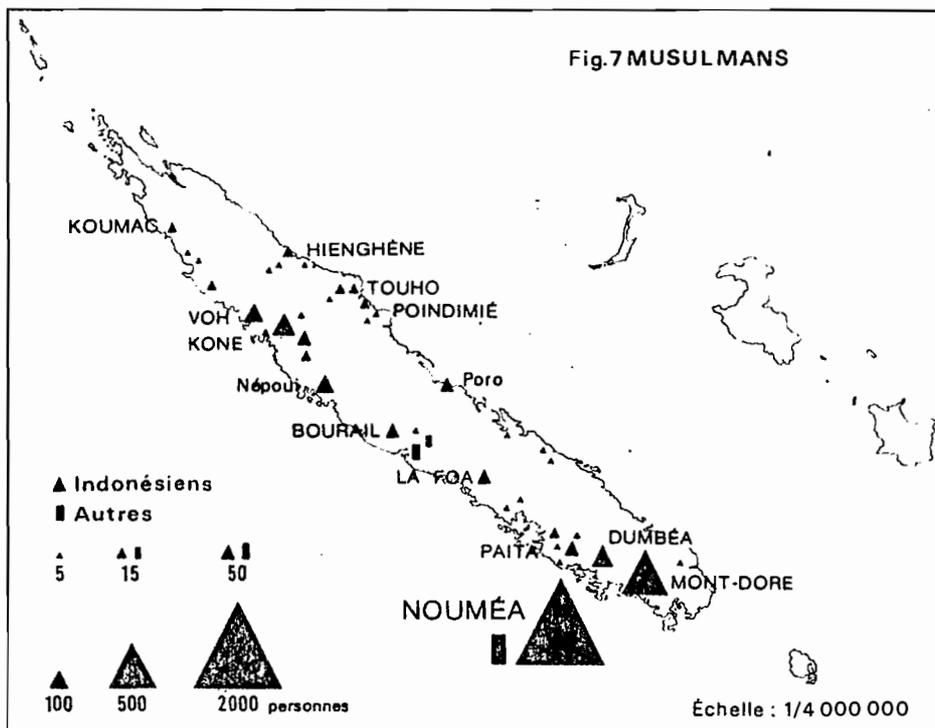
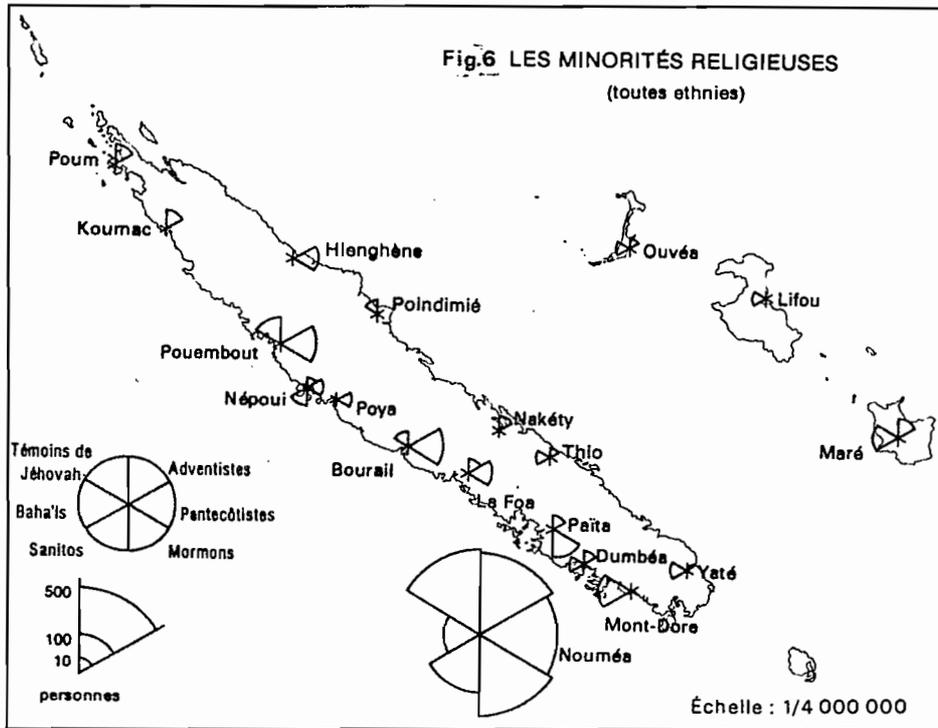


Fig.5 REPARTITION DES PROTESTANTS SELON L'ETHNIE





des missionnaires protestants, ces îles n'ont jamais connu de colonisation agricole blanche, ni d'immigration de travail. A Lifou et à Maré, la proportion des Protestants dépasse 80 % ; à Ouvéa, par contre, elle atteint seulement 38 %.

La répartition géographique entre l'Eglise Autonome et l'Eglise Libre correspond aux champs d'apostolat et aux réseaux d'influence des protagonistes du schisme qui a divisé les Protestants. L'Eglise Autonome compte 79 % de ses membres mélanésiens parmi les Loyaltiens et 21 % de fidèles de la Grande Terre ; le rapport est inverse dans l'Eglise Libre. C'est à Maré seulement que celle-ci est bien représentée, avec le quart des Protestants. Cette proportion est minime à Ouvéa et à Lifou.

Les minorités religieuses sont surtout implantées à Nouméa et dans ses extensions sub-urbaines, avec près de 80 % des fidèles. Les minorités ethniques qui y sont les mieux représentées (Tahitiens, Hébridais, Antillais, Indonésiens) sont très concentrées dans cet espace ; et le milieu urbain est propice au progrès des mouvements religieux marginaux.

La carte de répartition des Musulmans est présentée à titre d'information, en raison de l'importance démographique de cette communauté religieuse.

3.5. - Infrastructure, personnel, et oeuvres sociales des Eglises

Au-delà de l'étape missionnaire, les Eglises locales doivent en principe se doter elles-mêmes des bases matérielles de leur vie religieuse, produire leur encadrement, et prendre en charge les oeuvres sociales créées par les Missions. En réalité, l'aide extérieure continue parfois à jouer un rôle déterminant, les rentes héritées du passé demeurent des revenus appréciés, et les charges des oeuvres sociales sont de plus en plus transférées à la société civile.

Le personnel permanent le plus important se trouve au service de l'Eglise Catholique : 61 prêtres, 64 religieux non prêtres, 192 religieuses professes, et 210 catéchistes. Parmi les prêtres, cinq seulement sont des Mélanésiens originaires de Nouvelle-Calédonie ; mais le nombre des Océaniens est porté à huit par la présence d'un Mélanésien du Vanuatu et de deux Wallisiens. Les autres prêtres sont des missionnaires français, à raison de neuf sur dix ; et ils appartiennent, pour les trois quarts, à la Société de Marie. Ce sont les traditions propres à ces missionnaires qui déterminent encore le plus fortement l'Eglise Catholique en Nouvelle-Calédonie. Les religieux non prêtres ne comptent presque pas de Mélanésiens parmi eux, mais plus de la moitié des religieuses sont océaniennes - 35 % sont mélanésiennes. L'Eglise Evangélique Autonome dispose de 60 pasteurs (tous mélanésiens, sauf un) ; l'Eglise Evangélique Libre, de 20 pasteurs (tous mélanésiens, hormis le fondateur) ; quant à l'Eglise Evangélique Tahitienne, elle est administrée par un pasteur tahitien. Les Musulmans n'ont aucun personnel religieux permanent. Pour les minorités religieuses, on compte 32 pasteurs ou missionnaires.

Les communautés catholiques sont organisées en 36 paroisses, chacune ayant une église ; et l'on compte 131 centres pastoraux secondaires dotés de chapelles. L'Eglise Autonome dispose de 84 temples ; l'Eglise Libre de 66 temples ; l'Eglise Evangélique Tahitienne d'un seul. Dans les minorités religieuses, on dénombre 14 temples ou maisons de réunion.

Pour assurer leur vie matérielle, et en particulier celle de leurs écoles, les Missions s'étaient autrefois dotées de terres. Les propriétés enregistrées au nom du Diocèse catholique de Nouméa (ou sous la couverture d'une société civile sous contrôle ecclésiastique) représentent encore près de 1.200 ha, tandis que l'Eglise Autonome a hérité de près de 500 ha de propriétés de la Société des Missions Evangéliques de Paris. A ces propriétés en milieu rural s'ajoutent quelques lots urbains et des propriétés immobilières - ainsi que plusieurs propriétés appartenant en particulier à

des congrégations religieuses. En fait, une large part de ces terres ne sont plus exploitées ou ne rapportent guère de profit aux Eglises, et certaines propriétés sont revendiquées par les Mélanésiens. Aussi les Eglises se préparent-elles à liquider cet héritage du passé pour lui substituer d'autres sources de revenus.

Les ressources dont dispose l'Eglise Catholique permettent la prise en charge du clergé par la procure de l'Archevêché : en plus de l'hébergement et de la nourriture, chaque prêtre perçoit 20.000 CFP par mois pour faire face à ses besoins personnels (dont les congés périodiques en Europe, et les cotisations sociales). Les catéchistes catholiques pourvoient eux-mêmes à leurs besoins, avec l'aide des communautés qu'ils desservent. Les ressources de l'Eglise Protestante, provenant essentiellement du denier du culte permettent de verser une rémunération de 34.000 CFP environ par mois aux pasteurs de Nouméa, pour l'ensemble de leurs besoins personnels et familiaux, et de 6.000 à 8.000 CFP aux pasteurs de brousse, qui sont eux-mêmes cultivateurs dans la plupart des cas, et bénéficient d'une aide régulière de leurs ouailles. Bien qu'elles représentent des sommes globalement assez importantes, ces rémunérations sont modestes en regard du niveau général des rémunérations en Nouvelle-Calédonie, où le salaire minimum garanti (SMIG) s'élève à 34.000 CFP par mois et celui d'un instituteur stagiaire, titulaire du baccalauréat, à 119.000 CFP.

En ce qui concerne les oeuvres, seul l'enseignement demeure sous l'autorité des Eglises - en même temps que sous contrôle de l'Etat. En 1978, l'enseignement privé catholique comptait 45 écoles primaires regroupant près de 9.400 élèves, 18 institutions secondaires, avec 3.955 élèves, et une Ecole Normale recevant une soixantaine d'étudiants. L'Alliance Scolaire de l'Eglise Evangélique Autonome scolarisait 1.255 enfants dans 19 écoles primaires, et 467 dans 3 établissements secondaires. Pour la Fédération de l'Enseignement Protestant, qui dépend de l'Eglise Libre, les chiffres sont les suivants : 1.093 élèves dans 25 écoles primaires et 199 élèves dans l'institution secondaire. Au total, l'enseignement privé accueille plus du tiers de la population scolaire du Territoire. Face à l'enseignement public, les divers enseignements privés se caractérisent surtout par leur souci d'adapter leur action aux spécificités du monde mélanésien. La plupart des oeuvres hospitalières des Eglises sont passées sous l'autorité de l'Administration, mais l'Eglise Catholique y demeure représentée par les congrégations religieuses - une vingtaine de religieuses se partagent entre 12 dispensaires, une léproserie, et une maison de repos pour vieillards.

4 - LA PRATIQUE DOMINICALE (1)

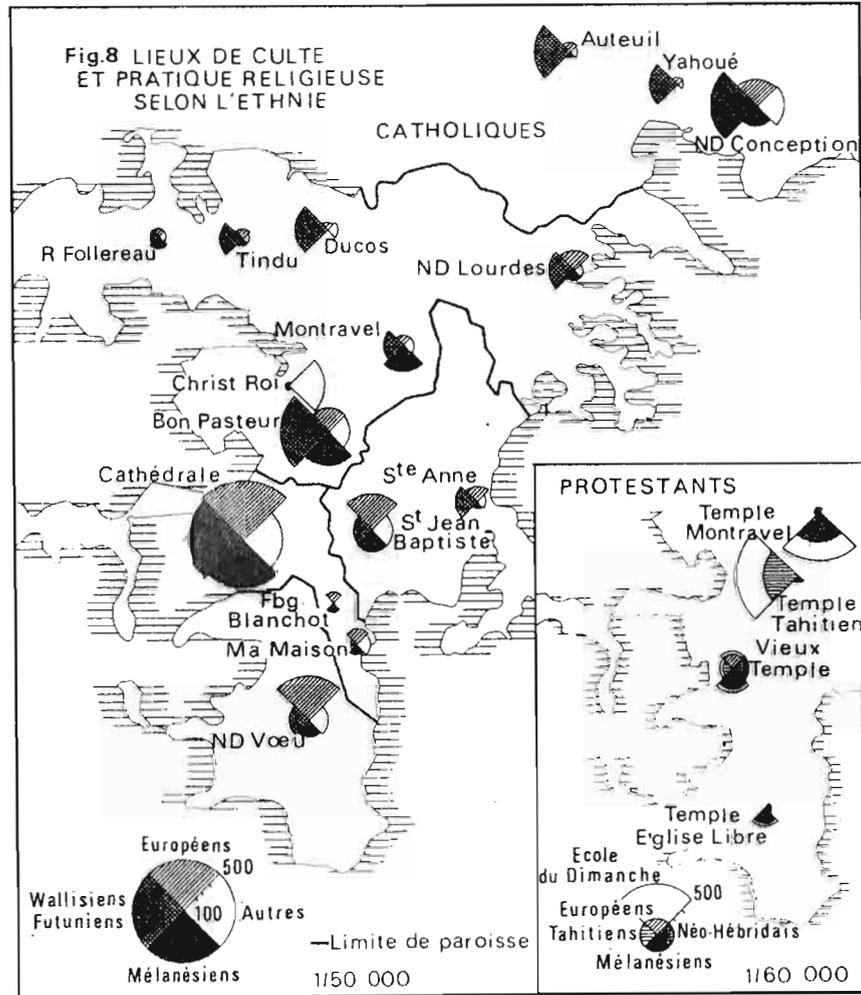
Alors que les données présentées ci-devant n'aboutissent qu'à une image statique de la réalité sociale des Eglises, l'analyse de la pratique religieuse permet d'en saisir la dynamique. Comme indicateur de cette pratique, on retient ici la pratique dominicale - manifestation de masse, temps fort de l'enseignement officiel du savoir religieux et de la transmission affective des croyances, moyen d'une gestion régulière des pouvoirs accordés aux différents partenaires sociaux des assemblées. Les données quantitatives utilisées à cet égard concernent près de la moitié de la population de la Nouvelle-Calédonie, mais seulement à Nouméa et dans sa périphérie - où l'évolution de la pratique est la plus significative. Organisée en 1978 avec les responsables des Eglises, une enquête par questionnaire individuel a porté sur tous les pratiquants âgés de cinq ans et plus, dans tous les lieux de culte de Nouméa et de la périphérie - les informations recueillies (environ 90.000) ont été exploitées sur ordinateur. Quant aux chiffres concernant la pratique dominicale catholique en 1963, ils proviennent d'une enquête réalisée à cette époque par les paroisses de Nouméa, et dont les résultats étaient restés inédits.

(1) Données détaillées dans J.M. Kohler, 1979 (cf. bibliographie).

La méthodologie mise en oeuvre pour le recueil de l'information relative à la pratique religieuse, et pour son traitement sur ordinateur, peut être communiquée par le Centre ORSTOM de Nouméa, Section de Sociologie, à tout organisme intéressé

4.1. - Lieux de culte et pratiquants selon l'ethnie, le sexe et l'âge

En 1978, Nouméa et sa périphérie comptent en tout vingt-sept lieux de culte. Les dimanches (ou samedis) ordinaires, il s'y rassemble en moyenne 11.000 personnes à peu près (y compris les jeunes Protestants de l'Ecole du dimanche). Environ 65 % de ces pratiquants sont catholiques, 14 % sont protestants, les autres appartiennent aux minorités religieuses.



Si l'on ne prend en considération que les personnes en âge de pratiquer (à partir de cinq ans), la proportion des pratiquants est de 17 % chez les Catholiques et de 18 % chez les Protestants. En milieu européen, on compte moins d'un pratiquant pour dix fidèles dans les deux Confessions. Les Mélanésiens pratiquent dans la proportion de un pour trois chez les Catholiques, et de un pour huit chez les Protestants. Le taux de pratique le plus élevé en milieu catholique s'observe chez les Wallisiens, avec un pratiquant pour deux fidèles ; et chez les Protestants, les Tahitiens viennent en tête avec près d'un tiers de pratiquants.

Tableau 3 : Population de Nouméa et périphérie, et population pratiquante (catholique et protestante), selon l'ethnie - tous âges (1978)

	Population totale	Catholiques		Protestants		
		Popula- tion	Prati- quants	Popula- tion	Pratiquants	
					Culte dominical	Ecole du dimanche
*	*	**	*	**	**	
Européens	35 000	31 500	2 125	750	30	15
Mélanésiens	10 250	4 100	1 170	6 000	350	335
Wallisiens	6 800	6 800	2 985	-	-	-
Tahitiens	4 500	1 600	215	2 700	270	495
Indonésiens	3 000	250	***	***	***	-
Viêtnamiens	1 650	1 500	465	-	-	-
Hébridais	750	100	***	350	65	-
Divers	2 300	2 200	230	550	20	-
Totaux	64 250	48 050	7 190	10 350	735	845

* Chiffres arrondis à 50 et multiples

** Chiffres arrondis à 5 et multiples

*** Catégories regroupées dans *Divers* (comprenant *Non déclarés* et *Autres*).

Alors que la population urbaine compte 93 femmes pour 100 hommes, on dénombre 125 femmes pour 100 pratiquants chez les Catholiques, et 122 pour 100 chez les Protestants. Ce déséquilibre ne manifeste pas seulement une différence banale dans le comportement religieux selon le sexe ; son aggravation au cours des dernières années est un indice de l'évolution de la communauté pratiquante dans son ensemble : dans l'état actuel de la société, les Eglises sont condamnées à perdre beaucoup de leur pouvoir social et de leur capacité de rayonnement si elles sont désertées par les hommes.

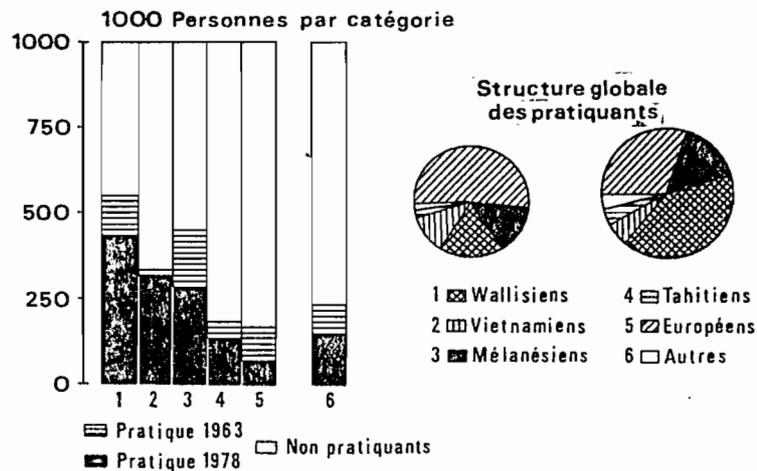
Tableau 4 : Proportion des pratiquants par tranches d'âge selon l'appartenance ethnique et la Confession - pourcentages, hommes et femmes confondus (1978)

Age	Catholiques					Protestants*	
	Europ.	Mélan.	Wallis.	Tahit.	Viêt.	Mélan.	Tahit.
5 - 9	6	25	28	12	12	30	69
10 - 14	10	50	59	20	37	34	71
15 - 19	5	46	70	18	36	10	11
20 - 29	2	24	43	10	19	6	7
35 - 39	4	24	54	19	26	6	16
40 - 59	7	40	77	19	32	8	30
60 et +	13	53	85	21	84	13	30
Totaux	6	34	54	16	34	13	28

* Le groupe européen, n'est pas pris en considération en raison de sa faiblesse numérique.

Réduite chez les jeunes enfants, la pratique religieuse reste assez importante chez les garçons et filles de 10 à 14 ans, et jusqu'à 19 ans pour les ethnies océaniques - c'est-à-dire jusqu'à la Communion ou la Profession de foi dans les milieux non pratiquants, et jusqu'au mariage dans les autres. Chez les jeunes adultes âgés de 20 à 29 ans, la pratique est la plus faible (7 à 8 % pour l'ensemble des ethnies); et elle demeure médiocre dans la tranche décennale suivante. Mais amorcée à partir de ce groupe d'âge, l'augmentation du taux de pratique progresse ensuite pour atteindre son maximum chez les personnes de 60 ans et plus, dans les deux Confessions et pour toutes les ethnies. Plus qu'une augmentation systématique de la pratique avec l'âge, cette structure exprime la survivance des habitudes dans les classes d'âge supérieures. Et, dans la logique actuelle de l'évolution, on peut prévoir que le taux de pratique baissera dans l'avenir, à mesure que s'accroîtront les jeunes familles non pratiquantes, et que les pratiquants âgés disparaîtront sans être remplacés.

Fig.9 PRATIQUE RELIGIEUSE DES CATHOLIQUES EN 1963 ET 1978
SELON LES ETHNIES



4.2. - Pratique paroissiale et mobilité interparoissiale en milieu catholique

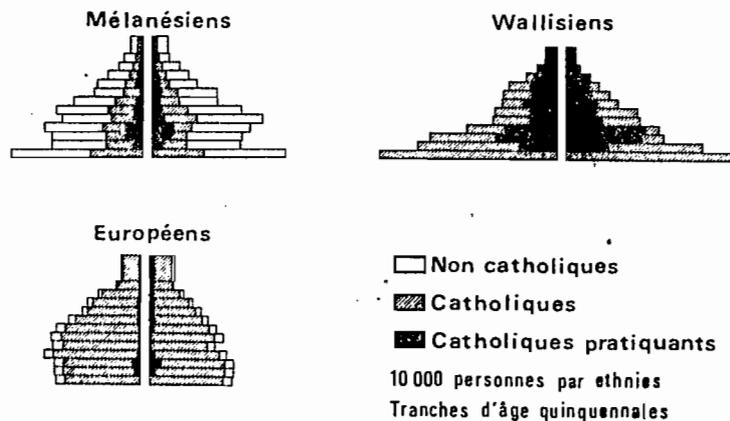
Le profil sociologique des paroisses est déterminé par les fidèles de leur périmètre et par ceux qu'elles attirent d'ailleurs. Pour l'ensemble des lieux de culte, 62 % des fidèles fréquentent la paroisse de leur lieu de résidence - soit pour des motifs personnels (de la simple commodité aux raisons religieuses), soit parce qu'ils s'y retrouvent et s'y affirment en tant que communautés particulières (ethniques, culturelles et linguistiques, socio-économiques). La mobilité interparoissiale, à laquelle participent dans des proportions voisines toutes les ethnies (30 à 40 % des pratiquants) est également révélatrice. Elle est largement déterminée par l'appartenance ethnique et socio-économique. Ce facteur peut jouer négativement, en amenant les pratiquants minoritaires à désertir une paroisse dominée par une ethnie ; mais c'est plus souvent comme élément attractif qu'il intervient, en spécialisant une paroisse ou des offices particuliers au bénéfice de tel ou tel groupe, voire en favorisant indirectement les assemblées très vastes qui masquent les tensions inter-ethniques dans la conscience des pratiquants.

La cathédrale de Nouméa tient une place centrale dans le dispositif religieux de la ville. Ne comprenant dans son périmètre que 11 % des habitants de l'agglomération, elle regroupe 30 % des pratiquants. Elle perd à peine plus d'un sur dix de ses paroissiens, mais bénéficie d'un apport correspondant à plus de deux fois le nombre des pratiquants résidents. Au total, elle draine 40 % des pratiquants européens, une proportion équivalente des pratiquants mélanésiens, et 30 % des pratiquants wallisiens de Nouméa. La multiplicité des services religieux, sa position géographique, son prestige, et le caractère pluri-ethnique de ses vastes assemblées jouent en sa faveur.

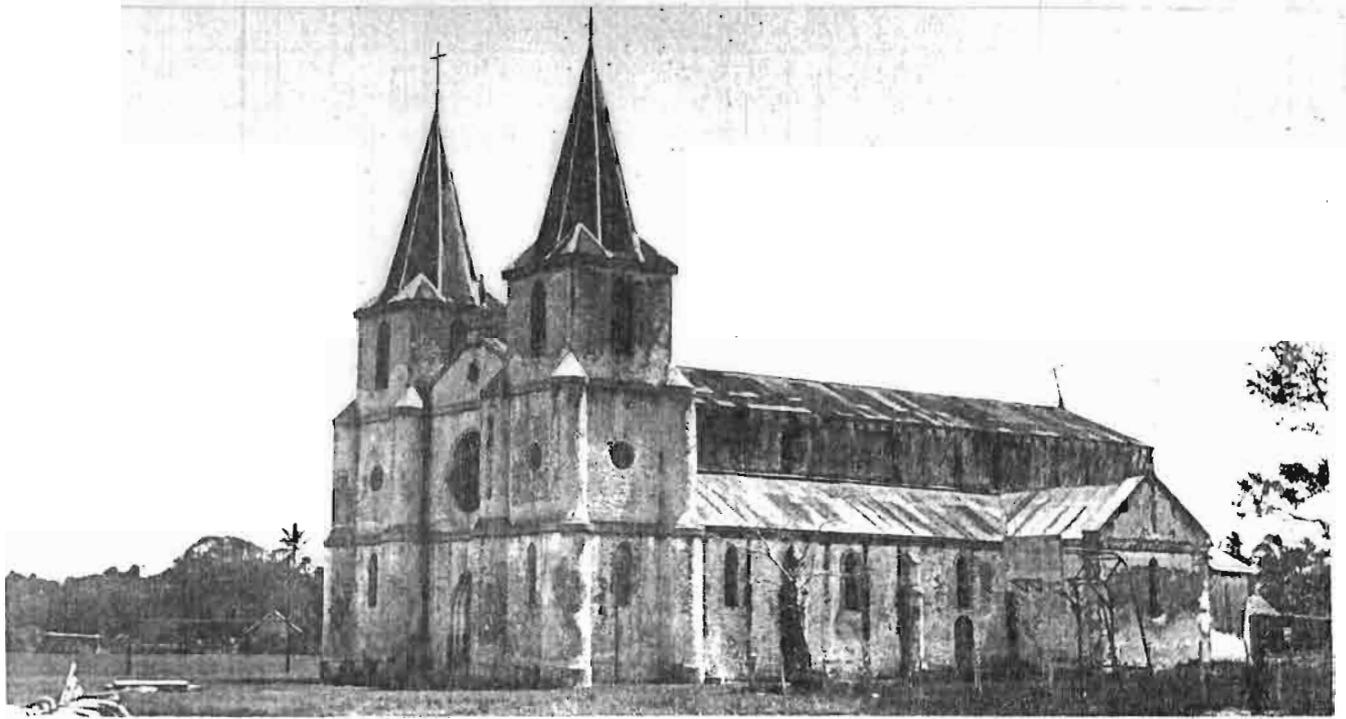
4.3. - Evolution de la pratique religieuse en milieu catholique

L'Eglise Catholique est la seule pour laquelle il est possible d'apprécier quantitativement l'évolution de la pratique. Entre 1963 et 1978, la population urbaine a augmenté de 84 %, mais le nombre de pratiquants n'a progressé que de 12 %. Le recul de la pratique religieuse a affecté toutes les ethnies. Chez les Européens, la baisse a été de 63 %. Elle a atteint 39 % chez les Mélanésiens, 29 % chez les Tahitiens, 20 % chez les Wallisiens, 7 % chez les Vietnamiens. Et cette tendance a été uniformément plus forte pour l'élément masculin. Il en est résulté des changements importants dans la composition ethnique de la masse pratiquante. De 52 % en 1963 dans l'Eglise Catholique, les Européens sont tombés à 30 %, tandis que les Wallisiens passent de 18 à 42 %.

Fig.10 RELIGION ET PRATIQUE RELIGIEUSE CATHOLIQUE
SELON L'ETHNIE L'AGE ET LE SEXE



Dans l'intérieur et les îles, la pratique religieuse évolue dans le même sens qu'à Nouméa. Soumis à des contraintes collectives plus fortes, les enfants et adolescents des villes secondaires et du milieu rural ont cependant mieux conservé les habitudes de pratique religieuse que ceux de Nouméa. Globalement, on peut estimer la proportion des pratiquants habituels à environ 50 % ou 60 % des fidèles en milieu mélanésien, et à moins de 5 % en milieu européen (données communiquées par les paroisses). En fait, ces données varient beaucoup selon les localités. Elevée dans les collectivités isolées, la pratique diminue à mesure que s'accroît l'influence urbaine. Tout affaiblissement des contraintes traditionnelles, toute possibilité accrue de répondre aux sollicitations de la consommation favorisent la désaffection cela est évident quand on passe des Iles Bélep à Koumac, par exemple. La concurrence des activités sportives (surtout du football) est évidente chez les jeunes. L'accroissement des naissances illégitimes paraît répondre partout, en milieu rural, à cette évolution.



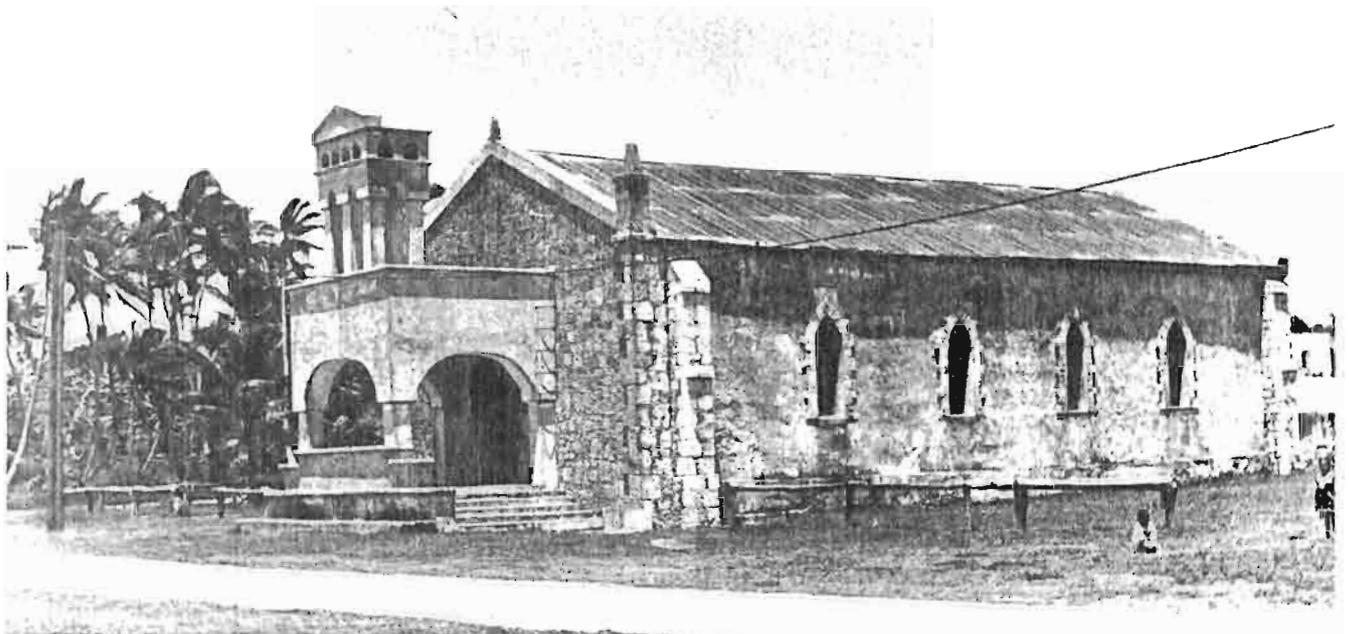
Eglise de Nathalo



Temple de Chépénéhé



Eglise de Eacho



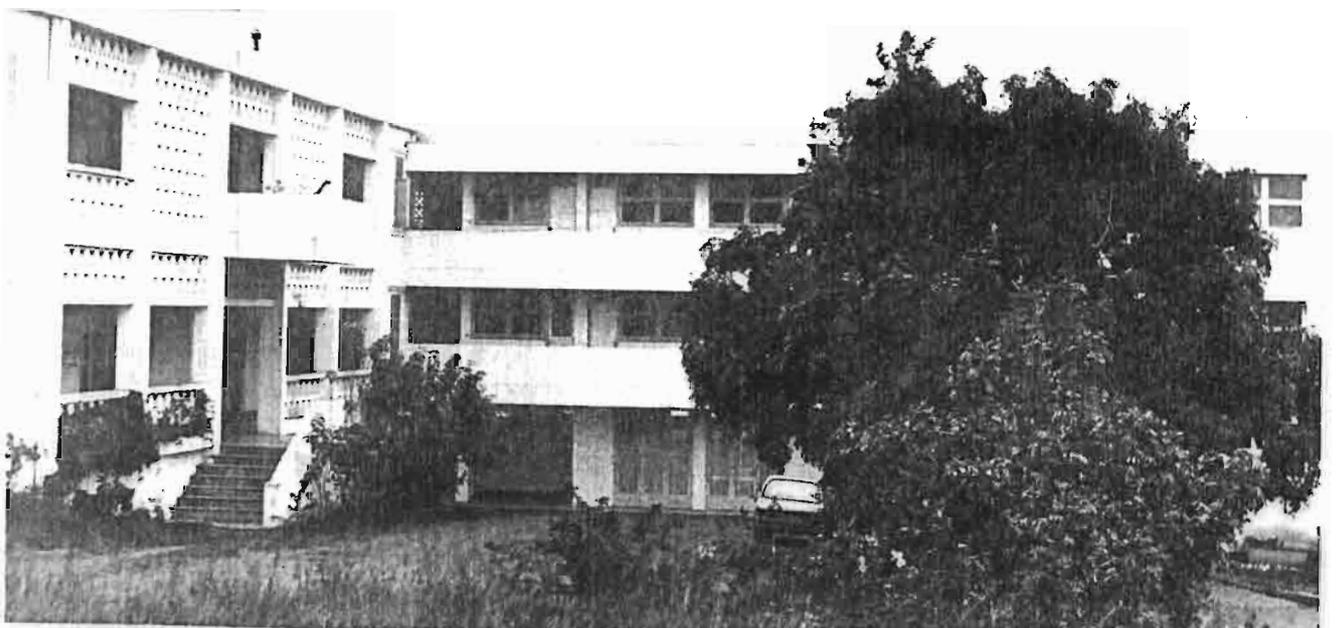
Temple de Lucila (Wē)



Maison de pasteur, à Chépénéhé (construite en 1860, pour le missionnaire britannique Mac Farlane).



Béthanie, Ecole pastorale protestante, à Chépénéhé.



Archevêché et ancien grand Séminaire de l'Eglise Catholique, à Nouméa.

5 - BILAN DE L'ACTION ET AVENIR DES EGLISES

5.1. - L'action économique, politique et sociale des Missions

On se contentera d'évoquer, en guise de bilan, les principaux domaines où s'est exercée l'action des Eglises. Au plan matériel : les innovations technologiques apportées par les missionnaires (diffusion d'outils, introduction de plantes, d'animaux, etc.) ont fortement contribué à transformer l'organisation ancienne de la production. Par ailleurs, les Missions ont favorisé l'implantation de l'économie de marché. *Civiliser* les Mélanésiens leur apparaissait comme un préalable de l'évangélisation, et de plus elles visaient à assurer par ce biais les conditions matérielles de leur propre reproduction. Ainsi, la LMS se procura une partie de ses ressources dans le négoce, et les Catholiques avaient fondé une société de transports maritimes et de commerce (La Société Française d'Océanie), dont le Pape et son entourage furent actionnaires à côté de la haute bourgeoisie lyonnaise, et dont les bénéficiaires devaient être réinvestis dans les oeuvres missionnaires. Sans cesse, les Missions ont tenté de faire émerger l'individu comme producteur, et la famille conjugale comme unité de production. Au-delà de l'assistance apportée aux Mélanésiens pour la commercialisation des produits de traite (coprah, troca) et l'approvisionnement en marchandises importées, certaines stations missionnaires devinrent d'importantes entreprises, accaparant des terres et contrôlant toutes les activités économiques autour d'elles. L'activité de la Mission Catholique dans ces domaines fut parfois perçue comme une concurrence déloyale par le petit colonat blanc et l'Administration, mais elle avait l'appui de tel grand Comptoir qui y trouvait son intérêt et réinvestissait une petite part de ses bénéfices sous forme de dons à l'Eglise. L'action des Missions fut également très importante au point de vue politique. Pour mieux contrôler les populations, les missionnaires, comme l'Administration, ont renforcé le pouvoir des chefs tout en le maintenant en tutelle. Mettant à profit la nécessité ressentie par les Mélanésiens de se placer sous une protection efficace, les Missions ont réussi à se situer au centre du nouveau dispositif créé par le regroupement des clans à proximité de l'église ou du temple. La puissance politique des Eglises ne s'est effritée qu'à partir du moment où des Mélanésiens, eux-mêmes formés par les Missions et parfois anciens prêtres ou anciens pasteurs, ont pris sa relève dans l'action sociale et politique.

Après la seconde guerre mondiale, le R.P. Luneau fonda l'UICALO (Union des Indigènes Calédoniens Amis de la Liberté dans l'Ordre), et les Protestants l'AICLF (Association des Indigènes Calédoniens et Loyaltiens Français). C'est au sein de ces mouvements de formation et de promotion civique que la première génération de leaders mélanésiens s'est préparée aux responsabilités politiques. De ces mouvements sortit, en 1951, l'Union Calédonienne, parti qui devait conduire la société mélanésienne à sa majorité politique.

Au chapitre de l'action culturelle des Eglises, il faut souligner l'oeuvre considérable de l'enseignement, celui notamment du français comme langue de communication. On évoquera, au plan social, les bienfaits de l'assistance sanitaire que les Missions ont assurée quasiment seules pendant longtemps auprès du monde mélanésien (en particulier auprès des lépreux), et les efforts menés en vue de la promotion de la femme et du foyer conjugal. Mais la christianisation a d'abord eu un impact religieux et moral. Le monothéisme chrétien s'est surimposé aux croyances païennes, sans les détruire radicalement ; et, en pratique, les deux ordres religieux sont opérants de façon spécialisée et souvent complémentaire, sans toutefois donner lieu à un véritable syncrétisme. C'est seulement en tant que forme d'organisation globale de la société que le paganisme a disparu, mais il serait abusif d'en rendre les Eglises seules responsables. Sur le plan de l'éthique, le christianisme a contribué à amorcer l'émergence de la notion de responsabilité personnelle, dans une société dont la morale se définissait surtout à travers les contraintes liées aux statuts sociaux.

Enfin, on doit évoquer l'oeuvre missionnaire accomplie par les Eglises locales hors de l'ensemble calédonien. Ce sont des évangélistes loyaltiens qui, les premiers, ont apporté le christianisme en Papouasie - dès 1871, sous la conduite du Rév. Mac-Farlane de la LMS. Et, plus récemment, l'ancien Condominium franco-britannique des Nouvelles-Hébrides, aujourd'hui Vanuatu, a vu se développer une action missionnaire également animée par des pasteurs mélanésiens de Nouvelle-Calédonie.

5.2. - Les Eglises face à la société calédonienne moderne

La décolonisation s'est avérée difficile au sein des Eglises. La Société des Missions Evangéliques de Paris désavoua le Pasteur Charlemagne qui, avec l'appui des cadres de l'AICLF et de la majorité des jeunes moniteurs de l'enseignement protestant, militait pour une promotion accélérée du milieu mélanésien, en s'opposant à un corps pastoral fidèle aux instances missionnaires centrales. Il en résulta un schisme en 1958, et la création de l'Eglise Evangélique Libre. Dans l'Eglise Catholique, la crise fut plus tardive (autour de 1970), mais également très violente. L'analyse de la situation religieuse de la Nouvelle-Calédonie conduisit une équipe de jeunes prêtres et de séminaristes à une contestation radicale des rapports de pouvoir dans l'appareil ecclésiastique, jugé clérical et colonial. Après la fermeture du Grand Séminaire, l'abandon de l'état ecclésiastique par plusieurs jeunes prêtres, et la démission de l'évêque, la crise se répercuta dans les congrégations religieuses, donnant lieu à de nombreux départs parmi les éléments jeunes. Un redressement fut tenté, comportant notamment le développement de l'oeuvre des catéchistes, mais le vieillissement du clergé, l'inadaptation croissante des structures missionnaires, les antagonismes sociaux et politiques qui opposent certaines communautés de fidèles conduisent à des échéances difficiles. Aujourd'hui, c'est sans doute pour la branche majoritaire de l'Eglise Protestante que la situation apparaît la plus favorable : cette Eglise connaît un renouveau des vocations pastorales et prend part en toute liberté à l'évolution sociale en cours - ainsi, a-t-elle position en faveur de l'indépendance politique revendiquée par la majorité des Mélanésiens (Synode de Houaïlou, août 1979). On notera également qu'elle bénéficie des avantages que lui vaut son affiliation à la Communauté Evangélique d'Action Apostolique (CEVAA), dont le rayonnement est important dans le Tiers Monde.

D'une manière générale, les grandes Eglises connaissent un net reflux de leur influence sociale - la baisse massive de la pratique religieuse en est un signe certain. Les mirages de la consommation ou les espérances politiques ont aujourd'hui pour la jeunesse de Nouvelle-Calédonie plus d'attrait que les valeurs prêchées par les Eglises. Mais les facteurs de la déchristianisation sont multiples. Ceux qui sont liés à l'évolution générale de la civilisation moderne sont les mêmes qu'ailleurs. Des systèmes de valeurs profanes se substituent aux systèmes de valeurs religieuses, imposés par un puissant conditionnement collectif. Et les Eglises paraissent de plus en plus en retard sur l'évolution des systèmes politiques, et des schémas culturels qui leur correspondent. D'autre part, les Mélanésiens qui, autrefois, ne pouvaient se sentir en sécurité, s'instruire et progresser que sous la houlette des Missions, disposent aujourd'hui de possibilités de promotion indépendantes des Eglises. En outre, ces dernières n'ont guère tenu compte des mutations produites par la domination progressive du fait urbain sur la réalité paysanne. Pour protéger celle-ci et sauvegarder leur influence, elles ne semblent avoir imaginé qu'un avenir rural pour la société autochtone ; la promotion recherchée s'est trop longtemps limitée à une promotion *in situ*, sous contrôle ecclésiastique et coutumier immédiat. Enfin, l'hypothèque de leur passé colonial grève le présent des Eglises qui demeurent sous contrôle missionnaire, et compromettent leur avenir ; la fonction de conservation sociale de la religion y demeure plus opérante que sa fonction de critique sociale. C'est donc en tant que système social, lié à des formes de contrôle politique et culturel dépassées, que le christianisme est mis en cause par une partie des forces sociales montantes ; et seuls des changements opérés à ce niveau

pourraient éventuellement enrayer le processus de déchristianisation. Pour importante qu'elle puisse apparaître, l'adaptation des célébrations liturgiques aux modes néo-traditionnelles ou modernes ne saurait avoir par elle-même une portée déterminante ; pas plus que le recours massif aux facilités des mass media complaisamment offertes par les tenants de l'ordre établi. Et il faut noter que certaines formes du mouvement biblique, pour ne pas parler de diverses expériences charismatiques, constituent plutôt des comportements de fuite dans l'imaginaire que des réponses adéquates aux exigences concrètes d'une réactualisation du christianisme.

L'entreprise missionnaire, qui s'est imposée de l'extérieur avec son langage et ses structures propres, appartient désormais à un passé révolu ; et pour demeurer crédibles, les Eglises sont devant la nécessité de définir des formes de présence nouvelles. Face à l'avenir, le problème majeur pour elles réside dans les difficultés d'une reformulation idéologique et d'une réorganisation sociale du christianisme qui soient significatives et efficaces, c'est-à-dire en correspondance avec les situations nouvelles, avec les caractères et les aspirations spécifiques des divers milieux (groupes ethniques, catégories socio-économiques, situations culturelles et politiques). Il leur faut, en particulier, promouvoir de toute urgence des communautés locales majeures, capables de produire elles-mêmes leurs cadres, et de développer un discours religieux original, qui tienne compte de l'anthropologie océanienne traditionnelle et de l'évolution moderne (en même temps que des normes fondamentales de l'éthique chrétienne). Et, pour cela, il leur faut mobiliser en priorité la jeunesse (sans oublier la population féminine qui représente un considérable potentiel social dans le Pacifique). Mais la recherche des voies nouvelles ne saurait être menée à bien dans le milieu clos de chaque Eglise ou isolat géographique. L'avenir du christianisme se jouera à travers un oecuménisme océanien, au-delà des divisions héritées de l'Occident.

6 - ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE

Il est peu d'ouvrages traitant des problèmes humains de la Nouvelle-Calédonie qui ne parlent des Eglises et du rôle qu'elles ont joué, mais il n'existe aucun ouvrage d'ensemble sur le fait religieux dans ce Territoire, et pas de documentation quantitative tant soit peu exhaustive. Quelques travaux historiques, comme ceux de K.R. Howe, Y. Person, G. Pisier, présentent d'intéressantes analyses sur certains aspects de la vie des Eglises. Mais c'est dans les oeuvres de M. Leenhardt, puis de J. Guiart et E. Métais, que se rencontrent les vues les plus pénétrantes sur les rapports entre les religions et la dynamique sociale.

DOUSSET (R.) - 1970. Colonialisme et contradictions. Paris. Mouton. 208 p.

GUIART (J.) - 1959. Naissance d'un messianisme. Colonisation et décolonisation en Nouvelle-Calédonie. Archives de Sociologie des Religions, n° 7, pp. 3-44.

GUIART (J.) - 1959. Destin d'une Eglise et d'un Peuple. Nouvelle-Calédonie 1900-1959. Etude monographique d'une oeuvre missionnaire protestante. Paris. Mouvement du Christianisme social, 87 p.

HOWE (K.R.) - 1978 . Les Iles Loyauté. Histoire des contacts culturels de 1840 à 1900. Traduit de l'anglais par Pisier (G.) Nouméa. Publications de la Société d'Etudes Historiques de Nouvelle-Calédonie, n° 19, 251 p.

LAMBERT (R.P.) - 1900 . Moeurs et superstitions des Néo-Calédoniens. Réédition 1976. Nouméa. Publications de la Société d'Etudes Historiques de Nouvelle-Calédonie, n° 14, 367 p.

- LEENHARDT (M.) - 1922 . La Grande Terre. Mission de Nouvelle-Calédonie. Paris. Missions évangéliques, 168 p.
- LEENHARDT (M.) - 1930 . Notes d'ethnologie néo-calédonienne. Paris. Institut d'Ethnologie, 340 p.
- LEENHARDT (M.) - 1947 . Do Kamo. La personne et le mythe dans le monde mélanésien. Paris. Gallimard, 259 p.
- LEENHARDT (R.H.) - 1957 . Au vent de la Grande Terre. Les Iles Loyalty de 1840 à 1895. Paris. Encyclopédie d'Outre-Mer, 203 p.
- METAIS (E.) - 1967 . La sorcellerie canaque actuelle. Les "tueurs d'âmes" dans une tribu de la Nouvelle-Calédonie. Paris. Musée de l'Homme. Publications de la Société des Océanistes, n° 20, 419 p.
- PERSON (Y.) - 1953 . La Nouvelle-Calédonie et l'Europe, de la découverte à la fondation de Nouméa (1774-1854). Revue d'histoire des colonies. T. XI, pp. 5-215.
- PISIER (G.) - 1971 . Kounié ou l'Ile des Pins. Essai de monographie historique. Nouméa. Société d'Etudes Historiques de Nouvelle-Calédonie, n° 1, 389 p.
- REY LESCURE (Ph.) - 1967 . Vos racines... Essai d'histoire des débuts de l'évangélisation de la Nouvelle-Calédonie. Alençon. Imprim. Corbière et Jugain, 183 p.
- SALINIS (De, R.P.) - 1892 . Marins et missionnaires. Paris. Retaux. 336 p.
- SAUSSOL (A.) - 1969 . La Mission Mariste et la colonisation européenne en Nouvelle-Calédonie. Journal de la Société des Océanistes. T. 25, pp. 113-124.
- Pour la présente étude, l'exploitation des sources citées ci-dessus a été complétée par des recherches dans les archives des Eglises, et par des enquêtes de terrain (aussi bien sondages statistiques qu'approches qualitatives originales) dont les résultats détaillés sont publiés dans :
- KOHLER (J.M.) - 1979 . Religions et dynamique sociale en Nouvelle-Calédonie. Fasc. II : Effectifs et pratique religieuse. Nouméa, ORSTOM, 153 p. multigr.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

	<u>Page</u>
1 - La Nouvelle-Calédonie et les Iles Loyauté : carte de situation ..	2
2 - Implantation missionnaire et encadrement pastoral (en 1980)	10
3 - Effectifs des Eglises chrétiennes	12
4 - Répartition des Catholiques selon l'ethnie	14
5 - Répartition des Protestants selon l'ethnie	15
6 - Répartition des minorités religieuses	16
7 - Répartition des Musulmans	16
8 - Lieux de culte et pratique religieuse selon l'ethnie à Nouméa ...	19
9 - Religion et pratique religieuse catholique selon l'ethnie, le sexe, et l'âge	21
10 - Pratique religieuse des Catholiques en 1963 et 1978, selon les ethnies	22
11 - Eglises et temples à Lifou	25
12 - Centres de formation théologique et pastorale	26

TABLE DES TABLEAUX

1 - Composition ethnique de la population de la Nouvelle-Calédonie (1978)	4
2 - Distribution de la population selon l'appartenance religieuse et ethnique (1978)	12
3 - Population de Nouméa et périphérie, et population pratiquante (catholique et protestante) selon l'ethnie - tous âges (1978) ...	20
4 - Proportion des pratiquants par tranches d'âge, selon l'appar- tenance ethnique et la confession - pourcentages, hommes et femmes confondus (1978)	20